

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
**Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61**

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 11 novembre 2025 / 20 jumada al awwal 1447 - N° 3954 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHEBBAL ABDELMADJID "ANTAR"  
[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
e-mail: contact@dknews.dz



L'ALGÉRIE CÉLÈBRE  
LA JEUNESSE CRÉATIVE

Un premier Forum international  
des jeunes créateurs au Théâtre  
national algérien

P.24

BENJAMIN STORA APPELLE LA FRANCE  
À RECONNAÎTRE OFFICIELLEMENT SES  
CRIMES COLONIAUX EN ALGÉRIE

Un plaidoyer pour la vérité  
et la mémoire

P.24

ALGÉRIE - SOMALIE

## Le Président somalien en visite officielle en Algérie

Forte volonté politique d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations  
de coopération bilatérale

Le président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamud, est arrivé, hier à Alger pour une visite officielle en Algérie. Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a accueilli le président somalien à son arrivée à l'aéroport international d'Alger, indique un communiqué de l'APN. M. Boughali était accompagné, lors de la cérémonie d'accueil, de plusieurs membres du gouvernement ainsi que de hauts responsables de l'Etat.

P.3



### SOUTIEN À L'EXPORTATION

Les opérateurs économiques invités à déposer leurs dossiers de remboursement via la plateforme numérique du FSPE

P.7

### TRANSPORTS EN ALGÉRIE

Saïd Sayoud impulse une nouvelle dynamique pour la sécurité routière et la modernisation des infrastructures portuaires et aéroportuaires

P.4

### UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA JUSTICE

Le ministre Lotfi Boudjemaâ présente le projet de loi organique portant statut de la magistrature

P.5

### SANTÉ

ENFANTS  
ET ADOS

Des besoins  
nutritionnels  
particuliers

P.12-13

### FOOTBALL

COUPE ARABE FIFA-2025  
(PRÉPARATION)

Les « Verts »  
s'envolent pour  
le Caire



P.22

### SILA

Le 28<sup>e</sup> Salon  
international du  
livre consacre la  
culture comme  
trait d'union entre  
les peuples

P.16

### BLIDA

La Gendarmerie  
nationale de Blida  
intensifie ses  
opérations autour  
des établissements  
scolaires pour lutter  
contre la drogue

P.2

## MASCARA

## Inhumation du moudjahid Habib Azzouz

Le moudjahid Habib Azzouz, décédé à l'âge de 88 ans, a été inhumé lundi au cimetière de la commune de Sidi-Kada (wilaya de Mascara).

Les funérailles du défunt se sont déroulées en présence des autorités locales de la daïra de Tighennif, de membres de la famille révolutionnaire, ainsi que d'un grand nombre de citoyens, selon la direction des Moudjahidines et des Ayants-droit.

né en 1937 dans la localité d'Ahnidja (commune de Nesmot, wilaya de Mascara), le défunt avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956, au niveau de la sixième zone de la wilaya V historique.

Le moudjahid Habib Azzouz avait pris part à plusieurs attaques menées par les combattants de l'ALN contre les troupes de l'armée coloniale française dans les zones du sud de la wilaya de Mascara, entre 1956 et le début de l'année 1962.

Suite à ce douloureux événement, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt moudjahid Habib Azzouz, dans lequel il a exprimé ses sincères condoléances et sa profonde compassion, d'après la cellule de communication de la wilaya.

## GHARDAÏA

## Plus de 19.700 cartes Chifa actualisées à ce jour (CNAS)



Pas moins de 19.700 cartes Chifa ont été actualisées au niveau des officines de pharmacie conventionnées avec la Caisse nationale des assurances sociales des salariés (CNAS), dans la wilaya de Ghardaïa, depuis le lancement de l'opération en mai dernier, a-t-on appris lundi auprès de la Caisse.

L'opération vise la numérisation des prestations, l'élargissement des avantages offerts par la CNAS via des techniques modernes adaptées aux exigences de la modernité et aux exigences

de la transition numérique de la Caisse, assurant des prestations à distance et réduisant les désagréments de déplacement vers ses différents centres, a-t-on expliqué.

L'opération, qui couronne un processus de large utilisation de la carte Chifa, devenu un outil essentiel pour la couverture sanitaire de l'assuré social, permet une actualisation électronique de la Carte et sa validité et, ainsi, une réduction des procédures papier, un gain de temps appréciable et l'atténuation de la pression sur les structures de la CNAS, a précisé à l'APS le chargé de communication de la CNAS-Ghardaïa, Kamel Guettai.

La CNAS-Ghardaïa a délivré à ce jour 178.355 cartes Chifa aux assurés sociaux et leurs ayants-droits depuis le lancement de cette carte en 2008, selon les données de la Caisse.

## FINANCE ISLAMIQUE

## La BNA inaugure une nouvelle agence à Blida

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a inauguré une nouvelle agence à Blida, dédiée exclusivement à l'activité de la Finance islamique et ce, dans le cadre de sa stratégie visant l'extension de son réseau, indique lundi un communiqué de la banque.

Avec l'ouverture de cette nouvelle agence "1280", située au boulevard Mustapha Benboulaïd, le réseau BNA de la finance islamique compte désormais 16 agences et 108 guichets, soit 124 structures commerciales à travers le pays, a précisé la même source.

L'inauguration de la nouvelle agence reflète l'engagement de la BNA à développer davantage l'activité de la finance islamique, inscrit comme un axe majeur dans son plan stratégique 2024-2028, et à contribuer activement à l'effort collectif en matière de bancarisation et d'inclusion financière, en adéquation avec les orientations des pouvoirs publics", souligne la banque publique dans son communiqué.

## BOUIRA

## La Gendarmerie nationale de Bouira met fin à un réseau de vente anarchique sur les accotements de l'autoroute

Dans le cadre de la lutte contre les comportements illégaux susceptibles de compromettre la sécurité et la tranquillité publiques, les services de la Gendarmerie nationale de Bouira ont mené une vaste opération de contrôle ciblant les activités commerciales informelles sur les abords de l'autoroute.

Cette intervention, conduite par la section territoriale de la sécurité routière, a permis l'interpellation de huit individus âgés de 18 à 56 ans, soupçonnés de pratiquer un commerce non déclaré et non conforme à la réglementation en vigueur. Cette action s'inscrit dans une stratégie globale de prévention et de répression des phénomènes nuisibles à l'ordre public et à la sécurité des citoyens.

Depuis plusieurs semaines, les unités de la Gendarmerie nationale multiplient les descentes sur les axes routiers les plus fréquentés du territoire de la wilaya, où s'étaient installés de manière anarchique plusieurs vendeurs ambulants proposant divers produits alimentaires et plats cuisinés sans autorisation ni respect des normes sanitaires.

Selon les responsables de l'opération, ces activités informelles représentent un danger réel non seulement pour les usagers de la route, en raison des accrochements et des arrêts brusques qu'elles provoquent, mais aussi pour la santé publique. En effet, la vente de denrées alimentaires dans des conditions d'hygiène précaires peut entraîner des risques sanitaires importants, notamment en période de forte chaleur.

Le bilan de cette opération s'est soldé par la saisie d'une quantité considérable de produits alimentaires destinés à la vente illégale, ainsi que d'un véhicule utilitaire utilisé pour le transport et la mise en place de ces étalements improvisés. Les mis en cause ont été conduits aux services compétents pour les besoins de l'enquête, avant d'être présentés devant les autorités judiciaires.

À travers cette action ferme et ciblée, la Gendarmerie nationale de Bouira réaffirme sa détermination à préserver la sécurité routière, à garantir le respect de la législation commerciale et à protéger les citoyens contre toutes formes de désordre ou de mise en danger. Cette opération exemplaire s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de lutte contre les activités illégales et de renforcement du civisme sur les routes du pays.

R.L

## BLIDA

## La Gendarmerie nationale de Blida intensifie ses opérations autour des établissements scolaires pour lutter contre la drogue

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan national arrêté par le Commandement de la Gendarmerie nationale, les unités de la wilaya de Blida ont mené une série de descentes ciblées autour des établissements éducatifs, universitaires et des centres de formation professionnelle. Ces opérations s'inscrivent dans une stratégie sécuritaire proactive visant à assainir l'environnement des écoles et à protéger les élèves et étudiants contre les risques liés à la criminalité, notamment la consommation et la promotion de substances stupéfiantes. Les interventions, soigneusement coordonnées, ont été menées dans le périmètre immédiat des établissements ainsi que sur les voies d'accès les reliant aux quartiers avoisinants. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, renforcés par un dispositif de renseignement et de surveillance rigoureux, afin de déceler et neutraliser les activités suspectes autour des structures éducatives. Les résultats de cette vaste opération sont probants. Cinq (5) individus, âgés entre 22 et 27 ans, ont été arrêtés pour leur implication présumée dans des affaires de trafic et de détention de stupéfiant.

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont également saisi 17 comprimés psychotropes de type « Prégabaline » 300 mg, trois (3) plaquettes vides correspondant à 37 gélules écoulées, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 48 480 DA, issue, selon les premiers éléments de l'enquête, du commerce illicite de drogue. Les enquêteurs ont également découvert 51,24 grammes de kif traité prêt à la vente, ainsi que deux coupe-papiers utilisés pour la préparation et la division des produits stupéfiants.

Ces opérations traduisent la volonté ferme des autorités sécuritaires de renforcer la présence des forces de l'ordre aux abords des établissements éducatifs, dans un souci constant de prévention et de protection de la jeunesse. En éradiquant les foyers de criminalité et de déviance autour des écoles et universités, la Gendarmerie nationale entend garantir un environnement sain et sécurisé propice à l'apprentissage. Les suspects interpellés ont été placés en garde à vue et feront l'objet de poursuites judiciaires dès la clôture de l'enquête.

Par cette action énergique, la Gendarmerie nationale de Blida réaffirme son engagement indéfectible à combattre toutes les formes de criminalité et à préserver la sécurité publique, notamment celle de la communauté éducative.

R.L

## Horaire des prières

	05h50
	12h31
	15h23
	17h44
	19h08

## MÉTÉO

	Alger	20°	12°
	Oran	23°	12°
	Annaba	18°	13°
	Béjaïa	16°	11°
	Tamanrasset	33°	17°

## TISSEMSILT

## Bilan de la sûreté de wilaya: 257 affaires traitées et 300 personnes présentées devant la justice durant le mois d'Octobre 2025

Dans le cadre de la lutte permanente contre la criminalité en milieu urbain, les services de sécurité de la wilaya de Tissemsilt ont publié leur bilan du mois d'octobre 2025, mettant en lumière l'efficacité des interventions des forces de police et leur engagement à garantir la sécurité des citoyens.

Au total, 257 affaires relevant du droit commun ont été enregistrées et traitées par les différentes unités de la sûreté de wilaya, impliquant 300 individus qui ont été présentés devant les juridictions compétentes pour suivre les procédures légales.

Les infractions liées à la drogue et aux produits psychotropes occupent la première place, avec 83 affaires concernant 120 personnes, et la saisie de 50,1 grammes de kif traité ainsi que 1 169 comprimés psychotropes de différents types.

Viennent ensuite les infractions portant atteinte aux personnes, avec 58 affaires et 66 mis en cause, et enfin les infractions contre les biens, totalisant 47 affaires et 38 personnes impliquées.

La lutte contre la cybercriminalité reste également prioritaire, avec 15 affaires enregistrées et 16 individus impliqués, témoignant de l'attention portée aux nouvelles formes de criminalité.

Afin de faciliter les signalements et renforcer la communication avec la population, les citoyens de Tissemsilt peuvent recourir aux canaux suivants: le numéro vert 15 48, le 17 dédié à la police secours, ainsi que la page officielle Facebook « Police Tissemsilt » et l'application mobile « All Police ».

Ce bilan confirme la vigilance continue des services de sécurité de Tissemsilt et leur détermination à protéger la population tout en appliquant strictement la loi.

R.L

5<sup>e</sup> sûreté urbaine : Arrestation de deux trafiquants d'ecstasy

Dans le cadre des efforts constants visant à combattre le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée, les services de police de la 5<sup>e</sup> sûreté urbaine de Tissemsilt ont procédé la semaine dernière à l'arrestation de deux individus impliqués dans la vente et la diffusion d'ecstasy.

L'affaire a été initiée suite à des informations fiables faisant état de la commercialisation de stupéfiants à proximité d'un domicile familial.

Après coordination avec le parquet local, une opération ciblée et méthodique a été mise en œuvre par les équipes de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI) et de la Brigade Mobile de la Police Judiciaire (BMJ).

Lors de l'intervention, 80 comprimés d'ecstasy de deux couleurs différentes ont été saisis, malgré la tentative du premier suspect de les éliminer via les canalisations des eaux usées.

La surveillance et l'enquête minutieuse ont permis l'identification et l'arrestation rapide du second individu impliqué.

Après constitution complète du dossier judiciaire, les deux suspects ont été présentés devant le Procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt, conformément aux procédures légales en vigueur.

Cette opération illustre la vigilance et l'efficacité des forces de sécurité de la wilaya dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et leur engagement à garantir la sécurité des citoyens, tout en dissuadant toute activité criminelle.

R.L

## ALGÉRIE - SOMALIE

### Le Président somalien en visite officielle en Algérie

Le président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamud, est arrivé, hier à Alger pour une visite officielle en Algérie.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Bouguali, a accueilli le président somalien à son arrivée à l'aéroport international d'Alger, indique un communiqué de l'APN.

M. Bouguali était accompagné, lors de la cérémonie d'accueil, de plusieurs membres du gouvernement ainsi que de hauts responsables de l'Etat.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du "renforcement des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et la République fédérale de Somalie" et vise à "les hisser à des niveaux supérieurs, traduisant la solidité des liens historiques unissant les deux pays et les deux peuples frères, ainsi que la volonté de leurs dirigeants de consolider le partenariat et la concertation autour des questions d'intérêt commun", précise la même source.



### Forte volonté politique d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations de coopération bilatérale

Animées d'une forte volonté politique, l'Algérie et la Somalie aspirent à insuffler une nouvelle dynamique aux relations de coopération bilatérale, à la lumière des liens historiques qui les unissent et au service des intérêts des deux pays et peuples frères.

Ces relations historiques solides, puisant leur force dans les valeurs d'entente, de solidarité et de confiance mutuelle, sont appelées à se renforcer davantage et à atteindre des niveaux supérieurs à l'occasion de la visite officielle entamée, lundi en Algérie, par le président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamud.

Partant de leurs positions convergentes sur diverses questions régionales et internationales et du soutien algérien à la Somalie en toutes circonstances, les relations entre les deux pays ont connu, ces dernières années, une dynamique soutenue, traduite par des contacts continus entre les dirigeants des deux pays, qui aspirent à une nouvelle phase de coopération fructueuse et à l'unification des efforts concernant les dossier d'intérêt commun.

Dans ce cadre, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait rencontré son homologue somalien, début novembre 2022 à Alger, en marge de sa participation à la 31e session du Sommet arabe, lors de laquelle le président somalien avait salué les efforts de l'Algérie en faveur de l'action arabe commune, exprimant la reconnaissance de son pays pour les efforts sincères déployés par le président de la République en vue de rapprocher les vues entre les factions palestiniennes et de parvenir à un règlement et à une entente.

Le président de la République avait également adressé, en décembre 2024, une lettre à son homologue somalien, remise par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

scientifique, M. Kamel Baddari.

Lors d'un entretien téléphonique, en septembre 2024, le président somalien avait félicité le président de la République pour sa réélection pour un nouveau mandat présidentiel, réaffirmant sa volonté d'oeuvrer au "renforcement des relations bilatérales afin de les hisser au rang de l'excellence au service des peuples algérien et somalien".

En novembre de la même année, le président de la République avait reçu M. Dahir Mohamud Gelle, conseiller et envoyé spécial du président de la République fédérale de Somalie, qui était porteur d'une lettre au président de la République, dans laquelle il a fait part de son aspiration à ce que les relations algéro-somaliennes historiques demeurent solides, comme elles l'ont toujours été.

Dans le même contexte, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu des entretiens avec le vice-Premier ministre somalien, en marge de sa participation aux travaux du 3e Sommet du Sud, qui s'est tenu en janvier 2024 à Kampala (Ouganda).

Ces entretiens ont été l'occasion de passer en revue les relations entre les deux pays, ainsi que les développements de la situation au niveau régional, dans la Corne de l'Afrique et dans la région sahélienne-saharienne.

En février 2024, M. Attaf a examiné avec le même responsable somalien, en marge de sa participation, en qualité de représentant du président de la République, aux travaux de la 37e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba, les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale, et procédé à un échange de vues sur la situation dans

leurs espaces régionaux respectifs, les deux parties étant convenues de renforcer la concertation et la coordination dans les forums régionaux et internationaux.

De son côté, le ministre somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Abdisalan Abdi Ali, avait effectué, en août dernier, une visite officielle en Algérie, au cours de laquelle il a affirmé que "l'Algérie est un bon partenaire pour la Somalie dans les domaines de la sécurité, de l'enseignement et du commerce, ainsi que s'agissant des questions régionales".

M. Attaf avait affirmé, à la même occasion, que le soutien apporté par l'Algérie à la Somalie "n'est pas conjoncturel ou passager, mais plutôt une position historique, ancrée et enracinée, reposant sur l'intime conviction de l'Algérie que la sécurité et la stabilité de la Somalie sont étroitement liées à celles de la région de la Corne de l'Afrique et de l'ensemble du continent africain".

Dans le communiqué conjoint ayant sanctionné cette visite, les deux pays sont convenus de la création d'une commission ministérielle mixte chargée des dossiers relatifs à la coopération et d'un mécanisme de concertation politique entre les deux pays.

Concernant les perspectives de coopération dans le domaine de l'enseignement, il a été décidé de porter à 50 le nombre de bourses universitaires accordées annuellement aux étudiants somaliens.

En matière politique, la partie algérienne avait souligné, lors de la même visite, "son soutien indéfectible à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Somalie, ainsi que son rejet de toute forme d'ingérence étrangère dans ses affaires intérieures", réi-

gnant "son appui à la Somalie dans sa lutte contre le fléau destructeur du terrorisme pour préserver sa sécurité et sa stabilité".

Sur le plan international, l'Algérie et la Somalie sont convenues, dans leur communiqué conjoint, d'intensifier la concertation et de renforcer la coordination au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment sur les questions liées au monde arabe et à l'Afrique, et ce, en leur qualité de membres non permanents de cet organe onusien.

Concernant la question palestinienne, il existe une convergence de vues entre les deux pays sur le soutien au droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant et souverain sur les frontières de 1967 avec El-Qods pour capitale.

Au sujet de la crise au Soudan, l'Algérie et la Somalie ont insisté sur l'unité de ce pays frère et l'importance de le voir recouvrer sa sécurité et sa stabilité, appelant à faire prévaloir le dialogue et les intérêts supérieurs du Soudan et du peuple soudanais et à rejeter les ingérences étrangères. Concernant la question sahraouie, l'Algérie et la Somalie se rejoignent sur la nécessité de soutenir les efforts du Secrétaire général des Nations unies et de son envoyé personnel, visant à parvenir à un règlement juste et durable de cette question.

S'agissant de la situation en Libye, les deux parties ont affirmé que la solution à la crise dans ce pays doit passer par un processus politique inclusif, à même de renforcer l'unité nationale, de préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté de ce pays frère et de mettre fin aux ingérences étrangères dans ses affaires intérieures, et ce, à travers l'organisation d'élections libres et transparentes permettant la mise en place d'institutions légitimes unifiées.

## ALGÉRIE - ALLEMAGNE

### Le président de la République reçoit une demande de son homologue allemand pour gracier l'écrivain Boualem Sansal

Le Président fédéral d'Allemagne, M. Frank-Walter Steinmeier, demandé au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'accomplir un geste humanitaire en graciant l'écrivain Boualem Sansal, détenu depuis un an, indique, lundi, un communiqué de la Présidence de la République.

Compte tenu de l'âge avancé de Boualem Sansal et de la fragilité de son état de santé, le Président alle-

mand a proposé que Sansal soit autorisé à se rendre en Allemagne afin d'y recevoir des soins médicaux, précise la même source.

Boualem Sansal est un citoyen algérien et français, et lauréat du Prix de la paix des librairies allemandes.

Le 1er juillet 2025, il a été condamné en appel en Algérie à une peine de prison et à une amende, rappelle le communiqué. "J'ai demandé à mon homo-

logue algérien la grâce de Boualem Sansal.

Un tel geste serait l'expression d'un esprit humain et d'une grande clairvoyance politique.

Il refléterait les relations personnelles de longue date que j'entretiens avec le Président Abdelmadjid Tebboune, ainsi que les excellents rapports entre nos deux pays", a déclaré le Président allemand.

## ENVIRONNEMENT

### L'Algérie lance le projet « Mémoire environnementale coloniale » pour restaurer la conscience nationale et la justice écologique

Dans une démarche inédite alliant histoire, écologie et souveraineté nationale, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Mme Kaouthar Krikou, a présidé, aux côtés du ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherift, la cérémonie d'installation de la commission nationale du projet « Mémoire environnementale coloniale », ce lundi dernier, au siège du ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie.

Ce projet novateur s'inscrit dans le prolongement des recommandations issues du colloque national intitulé « Les impacts environnementaux du colonialisme en Afrique : vérités historiques et séquelles écologiques – le cas de l'Algérie », organisé le 3 novembre 2025 conjointement par les deux ministères.

Cette initiative ambitieuse vise à recenser et documenter les zones incendiées et les sites ayant subi des activités extractives destructrices durant la période coloniale, afin de préserver la mémoire écologique du pays et d'en restituer la vérité historique.

La ministre a souligné que ce projet revêt une portée symbolique et scientifique majeure, puisqu'il consacre la mémoire environnementale comme un pilier essentiel de la mémoire nationale et de la lutte pour la libération. Il s'agit, a-t-elle précisé, d'un acte de reconnaissance envers la nature algérienne qui, durant plus d'un siècle, a subi les effets dévastateurs de politiques coloniales fondées sur la spoliation et la destruction systématique des écosystèmes.

En marge de la cérémonie, Mme Krikou a procédé au lancement du guide scientifique de recherche et d'investigation sur les séquelles environnementales du colonialisme en Afrique – le cas de l'Algérie –, intitulé « Témoin oculaire ».

Ce document de référence rassemble témoignages, études et travaux de terrain consacrés à l'analyse des dommages écologiques laissés par la colonisation.

Véritable outil académique, il ouvre la voie à une lecture scientifique et multidisciplinaire de l'histoire environnementale du pays.

Pour sa part, M. Abdelmalek Tacherift a mis en avant la complémentarité entre la mémoire historique et la mémoire environnementale, estimant que les deux dimensions participent d'un même combat pour la vérité, la justice et la transmission du savoir aux générations futures.

Il a salué cette initiative comme une contribution majeure à la restauration d'une justice environnementale historique, plaçant l'Algérie à l'avant-garde des pays africains engagés dans la reconstitution de leur patrimoine écologique spolié.

La commission nationale nouvellement installée aura pour mission d'élaborer un plan d'action intégré, visant à identifier les zones affectées, à collecter les données scientifiques, et à proposer des programmes de restauration écologique et de valorisation patrimoniale.

Elle travaillera également à sensibiliser l'opinion publique à l'importance de la mémoire environnementale comme vecteur d'unité nationale et de conscience écologique.

Par ce projet, l'Algérie réaffirme son engagement à défendre sa souveraineté écologique et à reconstruire un lien authentique entre son histoire, sa nature et son avenir.

Cette initiative, qui s'inscrit dans la vision du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, consacre la volonté d'un État à la fois lucide sur son passé et tourné vers un développement durable fondé sur la mémoire, la recherche et la responsabilité environnementale.

R.N

## PLF 2026

### Les députés plaident pour une application rigoureuse et une efficacité accrue des projets économiques

Les débats autour du projet de loi de finances 2026 (PLF 2026) ont animé, dimanche, les travées de l'Assemblée populaire nationale.

Sous la présidence de M. Brahim Boughali, les députés ont longuement échangé sur les orientations économiques et sociales inscrites dans ce texte stratégique, présenté plus tôt par le ministre des Finances, M. Abdelkrif Bouzeddred.

Au cœur des interventions : l'exigence d'une mise en œuvre efficace des projets programmés et l'optimisation des ressources pour stimuler la croissance, réduire les disparités et améliorer les conditions de vie des citoyens.

De nombreux députés ont salué les efforts du gouvernement pour maintenir les équilibres macroéconomiques tout en protégeant le pouvoir d'achat, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune.

Le député Riad Hanachi (FLN) a notamment salué la cohérence du texte, qui concilie la rationalisation budgétaire et la solidarité nationale, à travers le plafonnement des prix des produits de base et la poursuite de la politique de soutien aux revenus modestes.

Il a également insisté sur la



nécessité d'accompagner les mesures économiques par des études d'impact social et la création d'indicateurs de performance, pour ancrer une véritable culture d'évaluation et garantir l'efficacité des dépenses publiques.

Dans cette optique, plusieurs intervenants ont proposé la création d'un Conseil national de prévision financière, chargé d'analyser les tendances économiques et de proposer des scénarios adaptés aux fluctuations internationales.

Le député Azzedine Zehouf (MSP) a, quant à lui, souligné l'importance de la maîtrise des délais et des coûts de réa-

lisation, plaident pour un système statistique national fiable permettant d'anticiper les besoins et d'évaluer les performances.

La question de la numérisation a occupé une place centrale dans les débats : de nombreux députés ont appelé à la généralisation de la digitalisation dans les services fiscaux, douaniers et commerciaux, en vue d'améliorer la transparence et de renforcer la lutte contre l'évasion fiscale.

Le député Zakarya Bedroune (FLN) a mis en avant l'importance d'un accès facilité au foncier pour les investisseurs, estimant que cette

mesure représente un levier essentiel pour dynamiser le tissu productif et favoriser la création d'emplois.

Pour sa part, le député Seddik Bakhouche (FLN) a souligné la nécessité de drainer davantage d'investissements, notamment dans les industries pétrochimiques, afin de diversifier les sources de revenus et réduire la dépendance aux hydrocarbures.

Cette plénière, marquée par des échanges constructifs, a démontré la volonté des représentants du peuple d'accompagner les réformes économiques engagées par le gouvernement.

Tous ont insisté sur la rigueur, la transparence et la bonne gouvernance comme conditions essentielles pour concrétiser la vision du président de la République d'une Algérie émergente, résiliente et socialement équilibrée. Le PLF 2026, au-delà des chiffres et des équilibres financiers, se présente ainsi comme un instrument clé pour traduire sur le terrain les ambitions d'une relance économique durable et inclusive, au service du développement national.

R.N

## TRANSPORTS EN ALGÉRIE

### Saïd Sayoud impulse une nouvelle dynamique pour la sécurité routière et la modernisation des infrastructures portuaires et aéroportuaires

Dans une démarche de gouvernance proactive et de modernisation globale du secteur des transports, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, dimanche, une réunion d'évaluation au siège du ministère, consacrée à l'évaluation des grands chantiers du secteur.

Entouré de ses cadres et responsables techniques, le ministre a donné des instructions fermes et des orientations précises autour de plusieurs dossiers prioritaires, allant du renforcement de la sécurité routière à la modernisation des ports et aéroports, en passant par le développement du transport terrestre des voyageurs.

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des directives stratégiques édictées par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, qui a placé la réforme du Code de la route et la modernisation du transport national au cœur des priorités gouvernementales.

Dans ce cadre, M. Sayoud a insisté sur l'urgence d'intégrer les nouvelles dispositions présidentielles dans la version révisée du Code de la route, notamment celles relatives à la refonte de l'échelle des sanctions et à la réorganisation du système de formation dans les auto-écoles.

Il a souligné que ces mesures visent à instaurer une culture de responsabilité sur les routes et à réduire significativement le nombre d'accidents dus à l'imprudence, à l'excès de vitesse ou à la consommation de substances interdites.

Le ministre a par ailleurs ordonné le renforcement des mécanismes de contrôle liés à la surcharge des poids lourds, à l'examen médical des conducteurs et à la surveillance de l'usage de drogues et de psychotropes.

Il a également mis l'accent sur la mise en place du recouvrement électronique des amendes routières et sur la définition stricte des types de véhicules interdits de circuler sur les autoroutes, dans le but de

fluidifier la circulation et de garantir une meilleure sécurité pour tous les usagers.

Concernant le transport terrestre des voyageurs, M. Sayoud a rappelé que ce segment constitue un pilier fondamental de la mobilité citoyenne et de la cohésion territoriale.

Il a ainsi instruit les responsables à intensifier les opérations de contrôle et de suivi sur les lignes interurbaines et suburbaines, notamment dans la périphérie d'Alger, ainsi que dans les nouvelles agglomérations et villes émergentes.

Il a exhorté les entreprises publiques à renforcer leur couverture territoriale et à améliorer la qualité des prestations, en veillant à la ponctualité, à l'hygiène et au confort des passagers.

Dans le même esprit, le ministre a mis en avant la nécessité d'accélérer le renouvellement du parc national des bus, en suivant rigoureusement le calendrier arrêté pour l'importation de nouveaux véhicules.

Il a affirmé que cette opération permettra non seulement de moderniser le réseau de transport terrestre, mais aussi de réduire l'impact environnemental en intégrant des véhicules plus sûrs et moins polluants.

S'agissant du volet portuaire, M. Sayoud a insisté sur l'impératif d'accélérer la modernisation des infrastructures et des services logistiques.

Il a appelé à l'adoption de technologies de chargement et de déchargement automatisées dans les ports pilotes, en vue d'une généralisation progressive à l'ensemble du réseau national.

Cette modernisation vise à renforcer la compétitivité du système portuaire algérien et à le hisser au rang des standards internationaux.

Le ministre a également encouragé la conclusion de partenariats avec des opérateurs internationaux de renom, ainsi que la valorisation des compétences nationales dans le domaine maritime.

Dans une approche intégrée, M. Sayoud a mis l'accent sur l'importance de la coopération institutionnelle entre les ministères des Transports, de l'Environnement, des Énergies renouvelables et de la Recherche scientifique, afin d'introduire des solutions écologiques et des innovations durables dans la gestion portuaire.

Ces synergies permettront à terme d'instaurer des ports intelligents, connectés et respectueux des normes environnementales internationales.

Sur le plan aéroportuaire, le ministre a suivi un exposé détaillé sur l'état d'avancement du projet de modernisation de l'aéroport international d'Alger.

Il a souligné la nécessité d'achever rapidement les procédures contractuelles afin de passer à la phase de réalisation, considérée comme un jalon majeur dans le développement du transport aérien national.

Enfin, le ministre a pris connaissance d'un rapport préliminaire des commissions d'inspection inopinées dépechées dans plusieurs wilayas du pays. Ces missions ont porté sur l'évaluation des conditions du transport scolaire, de l'hygiène publique et de la prévention face aux risques climatiques. À la lumière de ces constats, M. Sayoud a donné de nouvelles instructions pour intensifier les opérations de contrôle et programmer une réunion spécifique dédiée à l'analyse détaillée des rapports finaux.

À travers cette réunion, le ministre Saïd Sayoud confirme sa volonté d'insuffler une dynamique nouvelle dans la gestion du secteur des transports.

Entre rigueur administrative, innovation technologique et vision durable, cette approche globale traduit l'engagement du gouvernement à construire un réseau de transport moderne, sûr et au service du développement économique et social du pays.

R.N

## UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA JUSTICE

### Le ministre Lotfi Boudjema a présenté le projet de loi organique portant statut de la magistrature

Dans le cadre du renforcement de l'État de droit et de l'indépendance du pouvoir judiciaire, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjema a, présenté, dimanche, devant la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale, le projet de loi organique portant statut de la magistrature.

Ce texte ambitieux, qui comprend 110 articles, s'inscrit dans une vision de modernisation de la justice algérienne et d'adaptation aux profondes transformations institutionnelles qu'a connues le pays depuis la Constitution de 2020.

Promulgué en 2004, le statut actuel ne répond plus aux exigences d'un système judiciaire en mutation.

Le ministre a souligné que le nouveau texte vient traduire la volonté du président de la République de consacrer une magistrature indépendante, exemplaire et au service exclusif du citoyen.

L'un des axes essentiels de cette réforme réside dans la consécration de la supervision du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) sur toutes les questions professionnelles et disciplinaires, en lui confiant la gestion exclusive de la carrière des magistrats.

Le projet prévoit également la création de nouvelles fonctions judiciaires, ouvrant droit à promotion, notamment à la Cour suprême et au Conseil d'État, tout en accordant au CSM la prérogative du détachement pour ces postes. L'une des



priorités du texte demeure le renforcement de l'indépendance et de la dignité du magistrat.

À ce titre, il définit avec précision les critères de la mutation, les conditions de transfert et les droits fondamentaux du magistrat, tels que le droit syndical, le droit à la protection de l'État en cas d'agression dans l'exercice de ses fonctions et le droit à des congés réglementés.

Le projet interdit par ailleurs toute activité politique ou lucrative, hormis l'enseignement, et ce, sous réserve d'une autorisation du président du bureau permanent du CSM, afin de préserver la neutralité et la crédibilité du corps judiciaire.

Le texte législatif fixe

aussi un cadre rigoureux pour les poursuites disciplinaires et pénales, en précisant les fautes professionnelles graves pouvant entraîner la révocation.

L'Inspection générale du ministère de la Justice se voit conférer la prérogative d'engager des actions disciplinaires au nom du ministre de la Justice.

Cette disposition vise à renforcer la transparence et la rigueur dans la gestion des comportements déviants au sein de la magistrature.

Abordant le volet social et statutaire, le projet définit les dispositions relatives à la retraite des magistrats, alignée sur le régime des fonctions supérieures de l'État. Il pré-

voit la possibilité de prolonger le service jusqu'à 65 ans pour les magistrats des cours et tribunaux administratifs, et jusqu'à 70 ans pour ceux exerçant à la Cour suprême et au Conseil d'État, permettant ainsi de valoriser l'expérience et les compétences acquises.

Le texte introduit également une période probatoire d'un an pour les magistrats nouvellement diplômés de l'École supérieure de la magistrature, renouvelable une fois, garantissant une meilleure préparation à l'exercice de la fonction judiciaire.

Lors de cette séance, tenue en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadja Djilali, le président de la commission, M. Toumi Abdelkader, a salué la portée du projet, le qualifiant d'étape fondamentale dans le processus d'édification d'une Algérie nouvelle, fondée sur la justice, la transparence et la compétence.

Par ce texte, l'Algérie réaffirme sa volonté d'instaurer un pouvoir judiciaire fort, indépendant et moderne, à la hauteur des aspirations du peuple et des exigences de l'État de droit.

R.N

## JUSTICE

### Cour d'Alger: journée d'étude sur "la numérisation de la justice comme moyen pour atteindre l'efficacité judiciaire"

La Cour d'Alger a organisé, lundi à Alger, une journée d'étude sur "la numérisation de la justice comme moyen pour atteindre l'efficacité judiciaire", au cours de laquelle a été mise en avant l'importance de la numérisation de la justice en tant que processus intégré répondant aux exigences de l'époque.

Dans son allocution d'ouverture de cette journée d'étude organisée en partenariat avec l'Ordre des avocats d'Alger, le président de la Cour d'Alger, M. Mohamed Boudjema, a affirmé que "la justice aujourd'hui n'est plus une affaire traditionnelle reposant sur le papier et les correspondances manuelles, mais un espace ouvert interagissant avec les développements technologiques et numériques", soulignant que "la justice électronique représente l'expression la plus évidente de cette transformation, car touchant à l'essence même de la relation entre le citoyen et la justice". Il a, en outre, relevé l'importance de "repenser le concept de l'efficacité judiciaire, qui ne se limite plus à la rapidité de traitement des affaires", mais s'inscrit désormais "dans une approche globale alliant qualité de la décision de justice, protection des droits et célérité dans l'accès à la justice".

Ainsi, la justice électronique se

veut "un véritable outil de refonte du processus judiciaire dans son ensemble, à travers des circuits numériques sécurisés permettant de gagner du temps, de réduire les formalités administratives et d'assurer un suivi transparent des affaires".

Concernant la Cour d'Alger, M. Boudjema a indiqué qu'elle avait engagé, sur instruction du ministère de la Justice, la mise en œuvre d'un système d'échange électronique des requêtes et documents dans les affaires civiles, une expérience qui, selon lui, "démontrera que la réussite ne se mesure pas uniquement à l'efficacité des logiciels mais également à la qualité de l'interaction professionnelle et administrative avec ces outils".

Pour sa part, le procureur général près la Cour d'Alger, M. Kamel Benboudia a affirmé que la justice électronique en tant que mécanisme pour assurer l'efficacité judiciaire "n'est pas un simple slogan réformateur, mais un processus intégré piloté par le ministère de la Justice, dans le cadre d'une stratégie visant à restructurer le système de la justice conformément aux exigences de l'ère numérique".

Dans cette optique, "le mécanisme de la justice électronique constitue une réponse pratique en faveur de

l'efficacité, à travers l'utilisation d'outils numériques pour l'échange de requêtes, le dépôt des mémoires, la notification électronique des convocations et le suivi à distance des dossiers, dans un environnement sécurisé garantissant la fiabilité et la confidentialité des données". Après avoir appelé à "une réflexion sur un cadre juridique global régissant les étapes de la justice électronique et identifiant avec précision l'impact des procédures numériques sur les délais, les recours et l'exécution", M. Benboudia a réaffirmé que "la justice numérique n'est pas une option temporaire, mais bien l'avenir de l'action judiciaire en Algérie et sa réussite relève d'une responsabilité collective".

Le bâtonnier d'Alger, Mohamed Boughdadi, a, quant à lui, souligné l'importance que revêt la transition numérique dans la modernisation du système judiciaire, la simplification des procédures, la réduction des coûts et l'accélération du traitement des affaires, contribuant ainsi à "alger la charge pesant sur les juridictions".

Il a, à ce propos, souligné que "la défense est disposée à accompagner cette transition au service de la justice et du citoyen".

APS

## ALGER

### L'APN ouvre ses portes à la jeunesse de la diaspora pour bâtir l'Algérie de demain

La Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN) a accueilli une délégation d'investisseurs issus de la jeunesse de la diaspora, dans le cadre d'une rencontre empreinte d'échanges constructifs et d'espoir pour l'avenir économique du pays.

Présidée par M. Yacine Abib, en présence de députés et responsables parlementaires, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la caravane nationale « Un jeune, une idée », initiée par M. Anis Bentayeb.

Objectif: créer des passerelles entre la jeunesse algérienne à l'étranger et le tissu économique national, pour encourager l'investissement et l'entrepreneuriat.

Le président de la commission, au nom du président de l'APN, M. Brahim Boughali, a salué l'engagement de ces jeunes porteurs de projets qui participent à la manifestation « 72 heures d'entrepreneuriat en Algérie », dédiée à la promotion des initiatives innovantes.

Mme Samira Barhoum, présidente du bureau de la Commission des affaires économiques, a souligné que « l'avenir de l'Algérie se construit par sa jeunesse, qu'elle vive ici ou ailleurs », insistant sur la nécessité de faciliter le retour et l'investissement de ces jeunes talents.

Pour sa part, M. Bentayeb a mis en avant la détermination de cette génération à contribuer à la prospérité du pays et à renforcer les liens entre la diaspora et la mère patrie.

Cette rencontre illustre la nouvelle vision de l'État algérien : une Algérie unie autour de sa jeunesse, ouverte à ses compétences et confiante en son avenir.

R.N

## TOURISME

### SIAT: Mme Meddahi réaffirme la volonté de l'Etat d'accompagner les artisans dans le financement de leurs projets

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a réaffirmé, lundi à Alger, la volonté de l'Etat d'accompagner les artisans dans le financement de leurs projets, soulignant que l'artisanat est désormais "un composant stratégique" du système économique.

Lors de l'ouverture d'une journée d'étude intitulée "Mécanismes de financement des artisans: pour le soutien des activités des porteurs de projets dans le domaine de l'artisanat et des métiers", organisée en marge de la 26e édition du Salon international de l'artisanat (SIAT), et en présence du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, Mme Meddahi a affirmé que l'artisanat constitue "un composant stratégique du système économique, eu égard à sa capacité effective de créer de la valeur ajoutée, de générer des emplois et d'encourager l'esprit entrepreneurial, notamment chez les jeunes et les femmes".

Elle a également souligné "l'intérêt particulier" accordé par les autorités publiques à la valorisation de la dimension économique de l'artisanat, à travers "la promotion de la création de micro-entreprises artisanales au sein du tissu productif national et l'incitation des jeunes à s'engager dans l'activité entrepreneuriale via les différentes dispositifs de soutien".

Mme Meddahi a, en outre, jugé important de voir cette journée d'étude déboucher sur "une feuille de route pratique qui consacre la coordination institutionnelle au niveau central, à travers la mise en place de mécanismes de travail concrets au niveau des wilayas".

Elle a, à cette occasion, indiqué que l'organisation de telles journées est l'occasion de mettre en avant "les opportunités d'investissement prometteuses" dans le secteur de l'artisanat et des métiers et son rôle économique dans la diversification des sources de revenus nationaux, mais aussi d'exposer les différents dispositifs de soutien et de financement mis à la disposition des artisans et des porteurs de projets.

Noter que cette journée d'étude a été marquée par la signature d'une convention de coopération entre les ministères du Tourisme et de l'Artisanat et celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels, et une deuxième entre le ministère du Tourisme et les dispositifs de soutien relevant du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

APS

## DJELFA

### Une récolte oléicole record annoncée pour la campagne 2025/2026

La wilaya de Djelfa s'apprête à vivre une campagne oléicole prometteuse.

Selon les estimations des services agricoles, la production de la saison 2025/2026 devrait dépasser les 385 000 quintaux d'olives, marquant ainsi une progression notable par rapport à la saison écoulée, qui avait enregistré près de 380 000 quintaux.

Sur ce total, près de 356 000 quintaux seront destinés à la rituration pour la production d'huile d'olive, tandis qu'environ 30 000 quintaux concerneront les olives de table. La campagne de récolte, lancée en octobre dernier, se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, mobilisant des centaines d'agriculteurs et de huilières privées.

Les responsables du secteur expliquent cette dynamique positive par l'extension continue des superficies oléicoles, désormais estimées à près de 11 000 hectares, mais aussi par le choix d'espèces mieux adaptées au climat semi-aride de la région.

L'huile d'olive issue de Djelfa, reconnue pour sa pureté et sa richesse aromatique, s'est taillé une place de choix sur les marchés nationaux et internationaux.

Des marques locales telles que « Dahbia », « Ardhi » ou encore « Khettala » ont d'ailleurs obtenu des distinctions dans plusieurs concours internationaux, confirmant la qualité exceptionnelle de cette production du haut plateau.

La direction du soutien technique et de la production agricole table sur une production de plus de 4,8 millions de litres d'huile, un volume équivalent à celui de la saison précédente.

Cette constance traduit la maturité d'une filière qui bénéficie désormais d'un véritable accompagnement technique et institutionnel. Les agriculteurs de Djelfa aspirent désormais à valoriser davantage leurs produits, à travers la labellisation et l'exportation vers de nouveaux marchés.

Pour eux, cette récolte record n'est pas seulement une réussite agricole, mais le symbole d'une économie locale qui se diversifie et d'un savoir-faire qui s'affirme au-delà des frontières.

R.L

## TÉBESSA

### Réception dès la prochaine rentrée de 14 établissements scolaires

Le secteur de l'éducation sera renforcé, dès la prochaine rentrée des classes (2026-2027) dans la wilaya de Tébessa, par la réception et la mise en service de 14 établissements scolaires relevant des trois cycles de l'enseignement, a indiqué, lundi, le wali Ahmed Belhaddad.

Le chef de l'exécutif local a précisé, lors de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), consacrée à l'évaluation de la rentrée sociale et au budget primitif de l'exercice 2026, qu'il sera procédé, dans plusieurs communes de la wilaya, à la réception de 8 groupes scolaires, 5 collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée.

Pas moins de 45 classes d'extension pour les trois paliers de l'enseignement seront également réceptionnées dans plusieurs communes de la wilaya, selon M.

Belhaddad, qui a rappelé que plus de 204 000 élèves ont rejoint, lors de la rentrée de septembre dernier, les 619 établissements scolaires de la wilaya de Tébessa.

Le wali a également rappelé que cette rentrée avait été marquée par la mise en service de 16 nouveaux établissements, de 33 classes d'extension, de 5 demi-pensions et de 6 unités de dépistage et de suivi sanitaire en milieu scolaire (UDS), ainsi que par le recrutement de 84 enseignants diplômés des écoles normales supérieures et de plus de 800 enseignants contractuels.

## TISSEMSILT

### Une dynamique éducative soutenue sous le suivi rigoureux du wali Bouzaïd Fethi

Le développement du secteur de l'éducation dans la wilaya de Tissemsilt connaît une accélération remarquable, marquée par la réalisation en cours de seize (16) établissements scolaires destinés aux trois cycles d'enseignement.

Ces projets, inscrits dans la stratégie nationale d'amélioration des infrastructures éducatives, traduisent la volonté des autorités locales de garantir un environnement scolaire moderne et adapté à la croissance démographique de la région.

Sur le suivi permanent du wali de la wilaya, M. Bouzaïd Fethi, connu pour sa présence constante sur le terrain et son engagement à veiller au respect des délais de réalisation, les chantiers connaissent une cadence soutenue.

Le premier responsable de la wilaya multiplie les visites d'inspection, mobilisant les entreprises et les directions concernées afin d'assurer une livraison rapide et de qualité des établissements, dans le strict respect des normes de sécurité et de fonctionnement.

Parmi les infrastructures en cours de réalisation figurent onze (11) écoles primaires réparties dans les nouveaux pôles d'habitat des communes de Khemisti, Laâyoune et Tissemsilt, où l'avancement des travaux atteint déjà un stade appréciable.

Ces écoles, indispensables à la scolarisation des enfants issus des nouveaux lotissements, devraient être réceptionnées avant la fin de l'année 2025, contribuant ainsi à réduire la surcharge dans les établissements existants.

Le programme enregistre également la construction de quatre (04) collèges d'enseignement moyen (CEM), dont deux (02) situés dans la ville de Tissemsilt « l'un au quartier Haï Hassan et l'autre dans la nouvelle ville de Boumenegouche », ainsi que deux (02) autres dans les



communes de Khemisti et Theniet El Had.

Ces infrastructures, qui avancent à un rythme soutenu, sont appelées à être livrées avant la fin de l'année 2025.

Un autre projet d'envergure attire particulièrement l'attention du wali : la réalisation d'un lycée moderne dans la nouvelle ville de Boumenegouche, d'une capacité de 1 000 places pédagogiques.

Les travaux, déjà à un stade avancé, laissent entrevoir une livraison au cours du premier trimestre 2026. Cette structure constituera un pôle éducatif majeur, destiné à accueillir les élèves issus des nouveaux quartiers urbains et à répondre aux besoins croissants en enseignement secondaire.

Ces projets structurants bénéficient d'un financement mixte, provenant à la fois du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales et du secteur de l'édu-

cation, confirmant la synergie entre les institutions pour doter la wilaya d'un réseau éducatif moderne, équitablement réparti et durable.

Il convient de rappeler qu'à l'occasion de la rentrée scolaire 2025-2026, le secteur de l'éducation à Tissemsilt s'est déjà enrichi de cinq (05) nouvelles écoles primaires et de deux (02) CEM, tandis que deux (02) lycées ont bénéficié d'opérations de réhabilitation et de rénovation afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et des corps enseignant.

Grâce à la mobilisation des autorités locales et à l'implication directe du wali Bouzaïd Fethi, Tissemsilt s'affirme aujourd'hui comme une wilaya modèle en matière de développement éducatif.

L'ensemble de ces réalisations traduit une vision claire : investir dans l'éducation, c'est préparer l'avenir d'une génération appelée à bâtir l'Algérie de demain.

R.L

## BORDJ BOU ARRERIDJ

### 450 millions DA pour aménager et élargir oued Arreridj



Une enveloppe de 450 millions DA a été allouée pour l'aménagement et l'élargissement du lit de oued Arreridj à la cité Abdelmoumen (Lagraf) de la ville de Bordj Bou Arreridj visant à renforcer la protection de la ville contre les risques des inondations à l'ère des changements climatiques et défis environnementaux, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de l'hydraulique.

Dans une déclaration à l'APS, M. Mourad Benhouda a précisé que « ce projet sera exécuté conformément aux normes incluant l'élargissement et l'aménagement du lit de l'oued

pour assurer une protection optimale de population de la ville contre les inondations dans les prochaines années ».

Oued Arreridj qui traverse du Nord au Sud la

ville de Bordj Bou Arreridj, constitue une menace pour les habitants en hivers, a-t-il indiqué.

Cet oued a fait l'objet par le passé d'une opération de couverture qui « n'était pas

à la hauteur » provoquant plusieurs incidents dont la chute d'un camion après l'effondrement de la couverture en béton qui avait nécessité l'intervention des autorités locales et l'engagement d'actions d'entretien urgentes, selon la même source.

Le même responsable a souligné l'importance du projet qui s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux pour endiguer les risques des inondations à travers les Hauts plateaux ayant inclus des opérations similaires au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Ras El Oued en plus d'autres mesures.

## ORAN

### Distribution prochaine de plus de 640 LPL

Quelque 641 logements publics locatifs (LPL) seront prochainement distribués dans les communes de Oued Tlèlat et Aïn Kerma, wilaya d'Oran, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Lors d'une visite effectuée dimanche soir sur plusieurs sites d'habitat dans les dairas de Oued Tlèlat et Boutlélis, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a instruit de distribuer, « dans les plus brefs délais », 488 LPL relevant du site des 2 000 logements à Oued Tlèlat.

Le responsable a donné des instructions au chef de daïra afin d'accélérer les procédures de distribution des logements, une fois la liste finale arrêtée et publiée,

et après l'organisation du tirage au sort pour déterminer l'emplacement des bénéficiaires, tout en tenant compte des personnes à besoins spécifiques, a-t-on indiqué.

M. Ouchene a également inspecté des projets de logements à Aïn Kerma, où il a donné des directives à la cheffe de la daïra de Boutlélis pour préparer la répartition des logements déjà achevés.

Il s'agit de 73 logements publics locatifs situés au village de Bekouk, et de 80 autres du même type à Aïn Tessa, selon les services de la wilaya.

APS

## FINANCES

**Mme Amel Selmoun nommée directrice générale de la Bourse d'Alger**

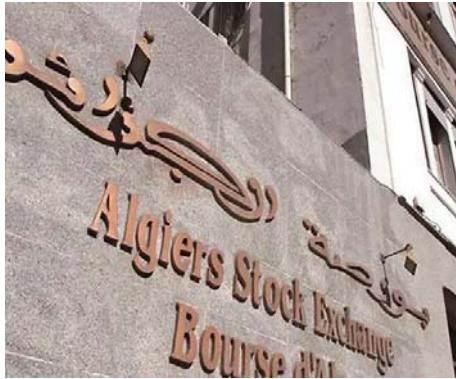
La Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV) a annoncé, hier dans un communiqué, la nomination de Mme Amel Selmoun au poste de directrice générale de cette institution financière.

Selon le document, l'installation de Mme Selmoun a eu lieu dimanche par le Conseil d'administration de la SGBV (Bourse d'Alger).

Cette nomination s'inscrit dans le cadre de la dynamique de modernisation et de développement engagée par la Société, visant à renforcer l'efficacité et l'attractivité du marché boursier national.

Membre du conseil d'administration depuis 2023, Mme Selmoun représentait alors la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), actionnaire de la SGBV.

Diplômée de l'Ecole supérieure de banques, Mme Selmoun cumule une



longue expérience dans le secteur financier. Elle a occupé plusieurs postes de responsabilité dans le

document. Crée le 25 mai 1997 en vertu du décret législatif n° 93-10 du 23 mai 1993, la SGBV est une société par actions (SPA) dotée d'un capital social de plus de 485 millions de dinars.

Elle constitue un cadre organisé et réglementé destiné aux intermédiaires en opérations de bourse (IOB), leur permettant d'exercer leurs missions conformément aux lois et règlements en vigueur.

Depuis sa création, la SGBV a mis en place les dispositifs opérationnels et techniques nécessaires aux transactions sur les valeurs mobilières admises en Bourse, rappelle le communiqué.

Elle a occupé plusieurs postes de responsabilité dans le

contrôle de gestion, le pilotage institutionnel et le développement du marché des capitaux, indique le do-

## SOUTIEN À L'EXPORTATION

**Les opérateurs économiques invités à déposer leurs dossiers de remboursement via la plateforme numérique du FSPE (ministère)**

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a invité, lundi dans un communiqué, les opérateurs économiques actifs dans le domaine de l'exportation à déposer leurs dossiers de remboursement au titre de 2025 via la plateforme numérique de gestion du compte du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), précisant qu'ils ont jusqu'au 1er décembre prochain pour le faire.

Dans son communiqué, le ministère a invité "l'ensemble des opérateurs éco-

niques à déposer leurs dossiers traités et acceptés via la plateforme numérique de gestion du FSPE (<https://fspe.commerce.gov.dz/>), et à procéder à la correction et à la levée des réserves enregistrées pour les dossiers classés dans la rubrique "+En attente de correction+", pour permettre la finalisation de l'étude de leurs dossiers dans les plus brefs délais.

Le ministère a fixé au 1er décembre 2025, le dernier délai pour le dépôt des dossiers via la plateforme numérique, afin de permettre à ses services de fina-

liser l'étude des dossiers et de rembourser les opérateurs économiques actifs dans le domaine de l'exportation dans les délais légaux, précise le communiqué.

Cette opération "s'inscrit dans le cadre des mesures d'accompagnement des exportateurs et des efforts visant à diversifier les exportations et à insuffler une nouvelle dynamique à l'économie nationale, à travers le soutien à la production nationale et le renforcement de sa compétitivité sur les marchés étrangers", souligne le ministère.

## COMMERCE

**Mme Abdellatif reçoit une délégation du Conseil national des personnels du secteur du Commerce**

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a reçu une délégation du Conseil national des personnels du secteur du Commerce, relevant du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), dans le cadre des efforts visant à trouver des solutions pratiques à même d'améliorer les conditions de travail et la performance professionnelle, indique un communiqué du

ministère. La réunion, qui s'est tenue dimanche au siège du ministère en présence de ses cadres centraux, s'inscrit dans le cadre de l'approche participative du secteur, basée sur le dialogue et la concertation continue avec les différents partenaires sociaux", selon la même source.

Après avoir écouté les préoccupations soulevées, la ministre a souligné que "la modernisation du secteur passe par l'investissement dans la ressource humaine à

travers la formation continue et la modernisation des méthodes de travail, en assurant aux cadres et aux agents, les conditions adéquates pour l'accomplissement de leurs missions".

Elle a, en outre, souligné que son département ministériel "est engagé dans la mise en œuvre d'un plan global pour développer les outils de gestion, outre l'intégration de solutions numériques dans le cadre d'une approche s'appuyant sur la transparence et

l'efficacité, pour être en phase avec les transformations économiques et optimiser la protection du consommateur et la régulation du marché". Mme Abdellatif a, enfin, salué "l'esprit de responsabilité et d'ouverture qui a caractérisé le dialogue", affirmant que ces rencontres se tiendront périodiquement pour concrétiser la vision du secteur et garantir une participation efficace de tous les acteurs dans le processus de modernisation, conclut le communiqué.

## ALGÉRIE - SINGAPOUR

**Vers une coopération économique et technologique stratégique**

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a reçu à Alger l'ambassadeur non résident de Singapour, M. Mohammad Alami Musa, dans le cadre d'un entretien axé sur le renforcement des relations économiques et commerciales bilatérales.

Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique diplomatique et économique nouvelle, visant à rapprocher deux économies complémentaires.

M. Rezig a plaidé pour la création d'un Conseil d'affaires algéro-singa-

pourien, qui servira de plateforme permanente de dialogue et de partenariat entre opérateurs économiques des deux pays.

Le ministre a également invité officiellement les entreprises singapouriennes à participer au Salon afro-arabe des technologies industrielles 4.1, prévu en Algérie en 2026, une opportunité majeure pour stimuler les échanges, promouvoir l'innovation et attirer des investissements à haute valeur ajoutée.

De son côté, l'ambassadeur singapourien a salué la vision de développe-

ment économique portée par le président Abdelmadjid Tebboune, affirmant la disponibilité de son pays à établir des partenariats fondés sur la complémentarité, la durabilité et le principe du « gagnant-gagnant ».

À travers cette rencontre, Alger et Singapour entendent ouvrir une nouvelle ère de coopération, tournée vers la diversification économique, la digitalisation et les technologies de pointe « autant de domaines clés pour l'économie de demain ».

R.E

## ADRAR

**La relance de l'usine de briques de Fenoughil, symbole du renouveau industriel du Sud algérien**

Dans la vaste étendue saharienne d'Adrar, un souffle nouveau anime le secteur industriel.

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, a donné le ton d'une politique de relance ambitieuse, marquée par un engagement ferme de l'Etat à revitaliser le tissu productif national, notamment dans les régions du Sud. La première étape de cette mission, hautement symbolique, a été consacrée à la relance du chantier de réhabilitation de l'usine de fabrication d'argile et de briques de Fenoughil, propriété de la Société industrielle algérienne des matériaux de construction (SIMCA), filiale du groupe public GICA. Ce complexe, autrefois en friche, figure parmi les actifs industriels récupérés par l'Etat dans le cadre de la stratégie de réactivation des unités à l'arrêt. Aujourd'hui, il renait grâce à une opération de réhabilitation d'envergure menée en partenariat avec l'entreprise publique « SME Est », sous la supervision directe du groupe GICA. Les travaux, déjà bien avancés, affichent un taux de progression de près de 80 %, témoignant d'une volonté collective de redonner vie à cette unité stratégique.

Accompagné du wali d'Adrar, M. Doufi Fodhil, le ministre a inspecté minutieusement les installations industrielles et la ligne de production, observant de près les équipements en cours d'installation. Les explications techniques qui lui ont été fournies ont permis de mesurer la portée du projet: une fois opérationnelle, l'usine de Fenoughil produira à un rythme soutenu, en conformité avec les normes techniques et environnementales les plus récentes, tout en garantissant une qualité de production conforme aux exigences du marché national des matériaux de construction. Pour M. Yahia Bachir, cette initiative s'inscrit dans la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui place la réhabilitation des actifs industriels au cœur du développement économique national. Il a, à cet effet, donné des instructions fermes pour accélérer la cadence des travaux et assurer la remise en service de l'usine dans les plus brefs délais. L'objectif est clair: faire de cette relance un moteur de création d'emplois, de diversification économique et de dynamisation du tissu industriel du Sud. La réactivation de cette unité représente plus qu'un simple redémarrage industriel: elle symbolise une dynamique nouvelle fondée sur la valorisation des ressources locales, la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et l'intégration des jeunes dans des projets productifs.

Le ministre a souligné que chaque unité relancée dans le Sud participe à la concrétisation d'un modèle de développement équilibré, solidaire et durable, où chaque région contribue activement à la prospérité nationale.

Lors de son déplacement, le ministre a également insisté sur l'importance de lever les contraintes techniques et logistiques pouvant retarder la finalisation des travaux.

Il a réaffirmé la détermination de son département à accompagner les entreprises publiques et privées dans leur processus de modernisation et de redémarrage, notamment à travers des partenariats solides, des dispositifs d'appui technique et des mesures d'incitation à la production locale. L'usine de briques de Fenoughil, une fois pleinement opérationnelle, ne se contentera pas de répondre aux besoins régionaux en matériaux de construction: elle deviendra un maillon essentiel dans la stratégie nationale de substitution aux importations et de promotion du produit local. En contribuant à renforcer la souveraineté industrielle du pays, elle illustrera la réussite d'une approche pragmatique, axée sur la réhabilitation des capacités existantes plutôt que sur la création ex nihilo. À travers cette relance, le gouvernement confirme sa volonté de faire du Sud un pôle de croissance et d'innovation industrielle, où chaque projet devient une opportunité de développement durable et d'équilibre territorial.

Le chantier de Fenoughil, désormais symbole du renouveau industriel d'Adrar, incarne ainsi l'esprit d'une Algérie en reconstruction productive, fidèle à la vision du président Abdelmadjid Tebboune: celle d'une nation forte de ses ressources, de ses compétences et de sa foi en l'avenir.

R.N

## SOLIDARITÉ

# Des formations spécialisées avec l'UNICEF pour renforcer les compétences des éducateurs et améliorer la prise en charge des enfants à besoins spécifiques

Poursuivant son engagement en faveur d'une éducation inclusive et d'une meilleure intégration des enfants en situation de handicap, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), un vaste programme de formations destinées aux éducateurs spécialisés, aux formateurs nationaux et aux inspecteurs de l'enseignement spécialisé.

Ce programme, inscrit dans le plan d'action de l'année 2025, traduit la vision stratégique du ministère visant à rehausser la qualité pédagogique au sein des établissements d'éducation et d'enseignement spécialisés, tout en renforçant les capacités humaines dans le domaine de la prise en charge des enfants à besoins spécifiques.

Les sessions de formation ont pour objectif de doter les éducateurs et les encadrants d'outils modernes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes éducatifs adaptés aux enfants atteints de déficience intellectuelle. Les modules portent sur deux axes majeurs : l'amélioration des compétences des éducateurs spécialisés dans les centres psycho-pédagogiques afin de promouvoir des approches d'apprentissage basées sur la communication interactive et la stimulation comportementale ; le renforcement des capacités des formateurs et inspecteurs dans l'élaboration et le suivi des programmes de formation adaptés aux besoins des enfants.

La première session de ce programme



a été inaugurée ce lundi dernier, à Ghardaïa et se poursuivra jusqu'au 13 novembre. Elle réunit des éducateurs venus de plusieurs wilayas : El Oued, Biskra, Batna, El Tarf, Guelma, Annaba, Souk Ahras, Khchela, Oum El Bouaghi, M'sila et Tamanrasset.

Une deuxième session est prévue du

1er au 4 décembre 2025 à Biskra, au profit des formateurs et inspecteurs issus des wilayas de Blida, Boumerdès, Constantine, Tipaza, Batna, Jijel et Sétif.

Selon les responsables du ministère, cette initiative vise à instaurer une culture de l'évaluation continue au sein des établissements d'enseignement spécialisés

et à encourager l'adoption de méthodes pédagogiques innovantes.

Elle permettra également d'améliorer la qualité des services éducatifs dispensés aux enfants à besoins spécifiques, en renforçant les compétences des encadrants et en diffusant les meilleures pratiques éducatives reconnues internationalement.

Le partenariat avec l'UNICEF constitue un levier essentiel pour garantir la mise à niveau des dispositifs pédagogiques et offrir un cadre d'enseignement plus inclusif et plus performant.

Il s'agit d'un engagement fort du gouvernement algérien en faveur de l'égalité des chances et du droit de chaque enfant à une éducation de qualité.

À travers cette initiative, le ministère de la Solidarité nationale et de la Condition de la femme confirme sa volonté d'animer une dynamique durable de professionnalisation et de modernisation du secteur, tout en plaçant le bien-être et le développement global de l'enfant au cœur de sa politique éducative.

R.N

## BLIDA

### Une commission pour repenser les besoins éducatifs et améliorer les conditions de scolarisation

Dans une démarche visant à renforcer la qualité du système éducatif et à garantir un environnement scolaire adapté aux besoins des élèves, la wilaya de Blida a annoncé, dimanche, la création d'une commission chargée d'examiner de manière approfondie les besoins des établissements éducatifs à travers l'ensemble de ses communes.

Cette initiative, décidée lors de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), s'inscrit dans le cadre des orientations nationales prononcées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de l'amélioration du rendement éducatif et du bien-être scolaire.

Le wali de Blida, M. Djamel-Eddine Hashas, a donné des instructions précises pour la mise en place de cette commission, dont la mission principale sera d'évaluer les besoins réels des établissements scolaires et de déterminer les priorités selon des critères objectifs.

Il devra assurer une répartition équitable des projets éducatifs sur le territoire de la wilaya, en veillant à l'amélioration des conditions d'accueil,

d'enseignement et de transport des élèves.

Composée de représentants des services techniques, de la direction de l'éducation et des collectivités locales, cette structure procédera à des visites régulières sur le terrain afin d'examiner l'état des infrastructures scolaires, notamment en matière de chauffage, de restauration, d'aménagement et d'hygiène.

Elle s'intéressera également aux projets d'extension ou de construction de nouveaux établissements dans les zones à forte densité démographique, où la demande en places pédagogiques demeure importante.

Cette démarche participative s'inscrit dans une politique de gestion rationnelle et planifiée des ressources éducatives.

Les conclusions de la commission permettront d'établir une base de données fiable sur les priorités d'investissement et de programmer des opérations de réhabilitation ou de création de nouvelles structures dans le cadre des plans de développement local.

Le wali a souligné que l'objectif est de garantir à chaque élève des conditions d'apprentissage dignes, modernes et

adaptées à son environnement social et géographique.

En marge de cette session, M. Hashas a également abordé la question des établissements publics de santé de proximité, insistant sur la nécessité de doter toutes les structures sanitaires en climatisateurs avant la prochaine saison estivale.

Il a rappelé que la wilaya a déjà acquis un nombre important d'appareils sur son propre budget, illustrant ainsi l'engagement des autorités locales à améliorer les conditions de travail du personnel médical et à assurer un meilleur confort pour les patients.

À travers cette initiative, la wilaya de Blida démontre sa volonté d'inscrire l'action publique dans une logique de proximité, de transparence et d'efficacité.

Elle traduit aussi la vision du gouvernement en matière d'amélioration continue des services publics, qu'il s'agisse du secteur de l'éducation ou de la santé, deux piliers essentiels du développement humain et territorial.

## TISSEMSILT

### Un programme riche et ambitieux pour célébrer l'histoire et les héros de la région de l'Ouarsenis

La wilaya de Tissemsilt se mobilise pour préserver et valoriser la mémoire historique de la région de l'Ouarsenis à travers un programme riche et structuré, élaboré par la direction des Moudjahidines et Ayants-droit. Cette initiative, centrée sur les événements et les figures emblématiques de la gloire Guerre de libération nationale, se traduit par une série de conférences historiques et de journées d'étude, a annoncé dimanche le directeur du secteur, Abdellkrim Khodri.

Selon M. Khodri, 42 conférences historiques sont prévues dans ce cadre, couvrant la période allant de septembre dernier jusqu'au mois de juin prochain. Ces rencontres mettent en lumière les grandes batailles et événements qui se sont déroulés dans l'Ouarsenis, relevant de la wilaya IV historique, ainsi que le courage et les sacrifices des héros ayant combattu le colonialisme français durant la Révolution de Novembre 1954. Ces conférences réunissent historiens, chercheurs et moudjahidines.

Les premiers présentent des analyses détaillées des épisodes marquants, tandis que les anciens combattants témoignent directement du déroulement des batailles, évoquant les actes héroïques de leurs compagnons tombés en martyrs ou survivants, et partageant des récits uniques sur la conduite des combats contre l'occupant.

Le programme engage également les nouvelles générations : étudiants de l'université de Tissemsilt, lycéens et différents acteurs de la société civile participent activement, favorisant ainsi la transmission de la

mémoire nationale et le renforcement du lien entre histoire et citoyenneté. Parmi les activités phares figure une journée d'étude sur la procédure de dénomination des lieux et infrastructures publiques de la wilaya, conformément aux directives du ministère des Moudjahidines et Ayants-droit.

Cette démarche vise à honorer les figures révolutionnaires et à inscrire durablement leur mémoire dans le patrimoine local.

M. Khodri a rappelé que la précédente édition du colloque avait mis en lumière plusieurs batailles et figures emblématiques de l'Ouarsenis.

Parmi elles, la bataille de Sidi Rabah dans la commune de Melaâb, la bataille de Bouzegza à Sidi Lantri, la bataille de Garâat Mout à Larbaâ, ainsi que l'attaque du poste militaire de Terab à Ouled Bessam, figurent parmi les épisodes majeurs évoqués. Cette initiative de la direction des Moudjahidines et Ayants-droit témoigne de l'importance accordée à la préservation de la mémoire historique et à la valorisation des sacrifices des moudjahidines, tout en sensibilisant les jeunes générations à l'histoire de leur région et aux valeurs de patriotisme et de résistance.

À travers ce programme, la wilaya de Tissemsilt affirme sa volonté de célébrer ses héros, de renforcer le devoir de mémoire et d'animer les enseignements de la lutte de libération nationale dans le quotidien des citoyens, jeunes et adultes, consolidant ainsi le lien entre passé glorieux et avenir prometteur.

R.L

## VIETNAM

# Le typhon Kalmaegi fait apparaître une épave vieille de plusieurs siècles au large d'un port

Une érosion côtière majeure causée par le typhon Kalmaegi et les inondations, a fait apparaître une épave vieille de plusieurs siècles, dans la vieille ville de Hoi Andans à Hoi An, au large d'un port au Vietnam, ont rapporté des médias locaux, lundi.

Le Directeur du Centre de gestion et de conservation du patrimoine culturel mondial de Hoi An, Pham Ngoc Phu, cité par l'agence vietnamienne de presse VNA, a indiqué qu'une mission sera dépêchée sur les lieux la semaine prochaine afin de déterminer comment déplacer l'épave jusqu'au rivage. Selon la même source, les autorités locales ont ordonné la sécurisation, et la protection du site, tout en sensibilisant la population aux lois relatives à la préservation du patrimoine culturel subaquatique. L'épave a été découverte pour la première fois en décembre 2023 dans le quartier de Thinh My, alors que seule une partie de sa coque



en bois émergeait du sable. Cependant, en janvier 2024, la mer agitée et les fortes marées avaient de nouveau ensablé une grande partie de

l'épave. Les premières études menées fin 2023 ont révélé que le bateau mesurait environ 15 m de long et 3 m de large, et qu'il avait une forme

similaire à celle des navires marchands utilisés par le peuple de Hoi An au cours des siècles précédents, a précisé le centre.

Il a fait savoir que des fragments de céramique ancienne (que l'on pense dater des XVIIe et XVIIIe siècles) avaient été découverts précédemment dans la région, et que plus de 20 épaves trouvées en Mer Orientale avaient été classées comme datant des XIVe au XVIe siècles. Classée au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), la vieille ville Hoi An, était au centre d'un commerce régional florissant.

## EQUATEUR

# 31 morts dans une prison au terme d'une journée de violences

Trente-et-une personnes ont péri dimanche lors d'une journée de violences dans une prison à Machala, dans le sud-ouest de l'Equateur, ont annoncé les autorités pénitentiaires.

Après que des affrontements à l'arme à feu et à l'explosif ont fait quatre morts dans la nuit de samedi à dimanche, ces autorités ont indiqué dans la soirée que 27 autres morts, pour beaucoup "asphyxiés", avaient

également été découverts. Des unités d'élite de la police sont entrées "immédiatement" dans la prison, ont arrêté sept personnes qui seront poursuivies en justice et repris le contrôle du centre pénitentiaire après les affrontements, selon la SNAI.

Les prisons de l'Equateur sont devenues des centres d'opérations pour des gangs rivaux de trafiquants

de drogue qui se sont livrés à des affrontements ayant fait près de 500 morts depuis 2021. Fin septembre, des affrontements armés dans la même prison avaient fait 14 morts, dont un surveillant.

Quelques jours plus tard, des détenus appartenant à des gangs rivaux se sont affrontés dans une prison d'Esmeraldas, dans le nord-ouest de l'Equateur, faisant au moins 17 morts.

## MALAISIE

# Au moins 11 morts après le naufrage d'un bateau de migrants

Le nombre de personnes confirmées mortes après le naufrage d'un bateau transportant des migrants près de la frontière entre la Thaïlande et la Malaisie est passé à 11, ont indiqué lundi les autorités locales.

Les autorités malaises avaient déjà annoncé un bilan d'au moins sept morts. Le bateau qui a chaviré près de l'île de Tarutao, en Thaïlande, juste au nord de la station balnéaire de Langkawi en Malaisie, transportait envi-

ron 90 personnes. Le sort d'un autre bateau transportant 230 passagers restait incertain, ont indiqué les autorités malaises.

Lors d'une conférence de presse, le directeur de l'agence maritime des Etats malaisiens de Kedah et de Perlis, Romli Mustafa, a déclaré que des moyens aériens étaient déployés par la Thaïlande et la Malaisie pour rechercher des survivants.

## SLOVAQUIE

# Des dizaines de blessés dans la collision de deux trains

Deux trains sont entrés en collision dimanche soir dans l'ouest de la Slovaquie, faisant plusieurs dizaines de blessés, d'après le gouvernement slovaque. Environ 800 personnes étaient à bord des deux trains qui roulaient entre

Svätý Jur et Pezinok, à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale, Bratislava, au moment de la collision, d'après les autorités.

"Des dizaines d'entre eux ont subi des blessures mineures", a déclaré dans la

soirée le ministre slovaque de l'Intérieur, Mats Sutaj Estok, sur les lieux de l'accident. Onze personnes ont été transportées à l'hôpital de Bratislava, a-t-il ajouté, précisant que la collision n'avait fait aucun mort. "Le

train a grillé un feu rouge et quitté la gare alors qu'il n'aurait pas dû. Le deuxième train express l'a percuté par l'arrière à plus de 100 km/h", a déclaré sur les lieux Ivan Bedn, le directeur des chemins de fer slovaques.

## OURAGAN MELISSA EN HAÏTI

# La sécurité alimentaire «fortement détériorée» (ONU)

La sécurité alimentaire s'est fortement détériorée en Haïti, après le passage la semaine dernière de l'ouragan Melissa, ont alerté jeudi des agences humanitaires de l'ONU, qui poursuivent leurs efforts d'intervention dans la région du Grand Sud, la zone du pays la plus touchée par le cyclone.

"Alors que les évaluations sont en cours, le suivi mobile indique que 40 % des ménages des communes les plus touchées ont désormais un faible score de consommation alimentaire, soit une augmentation de 20 % depuis la catastrophe", a indiqué dans son dernier rapport le Programme Alimentaire

Mondial (PAM). Selon l'agence onusienne, la proportion de familles recourant à des stratégies d'adaptation négatives de haut niveau est également passée de 9 % à 16 %. En outre, les pertes agricoles sont dévastatrices : jusqu'à 90 % de la production détruite dans certaines régions, aggravant la crise pour les communautés déjà touchées de manière aiguë par l'insécurité alimentaire.

Plus largement, l'ouragan a provoqué une grave crise humanitaire en Haïti, touchant environ 1,25 million de personnes dans 59 communes, dont 360.000 personnes en situation d'insé-

curité alimentaire aiguë résidant dans les zones les plus gravement touchées. Le gouvernement ayant déclaré l'état d'urgence pour une durée de trois mois, le PAM s'active par le biais d'une aide alimentaire, d'un service aérien renforcé et d'un soutien logistique.

L'ouragan Melissa a dévasté le sud d'Haïti, faisant 43 morts, selon les autorités, provoquant des déplacements de population, endommageant les infrastructures et perturbant les marchés et l'accès routier.

Des dizaines d'autres sont blessées et au moins 13 personnes sont toujours portées disparues.

## CLIMAT

# Chaque année le changement climatique coûte la vie à des millions de personnes



Un nouveau rapport sur le changement climatique révèle que l'inaction et la dépendance continue aux combustibles fossiles entraînent un coût humain immense, avec des millions de vies perdues chaque année en raison de la chaleur, de la pollution atmosphérique, de la propagation des maladies et de l'aggravation de l'insécurité alimentaire.

Le rapport 2025 "Lancet Countdown on Health and Climate Change" dirigé par l'University College London et produit en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, la London School of Hygiene & Tropical Medicine et 70 autres institutions universitaires et agences des Nations unies, révèle que le taux de décès liés à la chaleur a augmenté de 63% depuis les années 1990, atteignant une moyenne de 546000 décès par an entre 2012 et 2021.

Le rapport qui met en garde contre les conséquences sanitaires et économiques du retard pris dans la lutte contre le changement climatique, souligne que 12 des 20 indicateurs de santé clés ont atteint des niveaux sans précédent, car l'incapacité du monde à réduire les émissions et à s'adapter aux effets du changement climatique agrave les menaces pour la santé et les moyens de subsistance à l'échelle mondiale.

Les conditions plus chaudes et plus sèches ont exacerbé le risque d'incendies de forêt, avec des implications pour la santé : rien qu'en 2024, la pollution due à la pollution de la fumée des incendies de forêt a été associée à un nombre record de 154000 décès.

Les précipitations extrêmes (qui peuvent déclencher des crues soudaines et des glissements de terrain) et les sécheresses ont augmenté sur plus de 60 % de la surface émergée/terrestre du globe. Ces conditions extrêmes de chaleur, de précipitations et de sécheresses affectent la productivité des cultures, perturbent les chaînes d'approvisionnement et menacent la sécurité alimentaire.

Le changement climatique a également une incidence sur le risque de transmission de maladies infectieuses mortelles : les indicateurs du rapport montrent que le risque de transmission de la dengue a augmenté de près de 50 % à l'échelle mondiale depuis les années 1950.

Les retards dans l'adoption d'énergies propres et respectueuses du climat et la poursuite de la combustion de combustibles fossiles non seulement réchauffent la planète, mais produisent également une pollution atmosphérique dangereuse, entraînant des millions de décès supplémentaires chaque année.

Au Royaume-Uni, la pollution atmosphérique a causé 28000 décès prématués en 2022, dont 55 % étaient dus à la combustion de combustibles fossiles.

Les systèmes alimentaires non durables, caractérisés par des régimes alimentaires riches en carbone et malsains, ont contribué à 11,8 millions de décès liés à l'alimentation dans le monde en 2022, ajoute le rapport.

Le document montre qu'en 2024, l'exposition à la chaleur a entraîné une perte de productivité record de 639 milliards d'heures potentielles, avec des pertes de revenus équivalentes à 1090 milliards de dollars, soit près de 1% du PIB mondial.

## TOUGGOURT

### Campagne de dépistage et de prise en charge des déficiences visuelles chez les élèves

Une campagne médicale de dépistage et de prise en charge des déficiences visuelles chez les élèves a été lancée dans la wilaya de Touggourt, à l'initiative de l'Association algérienne de lutte contre la cécité (AALC), en coordination avec la Direction locale de la santé et de la population (DSP), a-t-on appris lundi des organisateurs.

Encadrée par une équipe médicale spécialisée, cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre du programme national de santé scolaire, comprend des consultations médicales et des diagnostiques au profit des élèves, a précisé le Secrétaire général de l'AALC et chef du service d'ophtalmologie du centre hospitalo-universitaire (CHU) Mohamed Lamine Debahine de Bab El-Oued (Alger), le Pr. Mustapha Djabou.

Elle prévoit également la distribution gratuite de lunettes aux élèves myopes, ainsi que l'orientation des cas nécessitant un traitement spécial vers des services d'ophtalmologie spécialisés, selon les organisateurs. Ciblant les élèves à travers plusieurs communes de la wilaya, cette initiative a pour objectif de renforcer les mesures de prévention proactives contre les maladies oculaires en milieu scolaire, en organisant des actions de dépistage et de diagnostic précoce afin de préserver la santé des élèves, a-t-on souligné de même source.

## CHU D'ORAN

### Les 3es Journées de médecine interne prévues à la mi-novembre en cours

Plus de 450 participants prendront part aux 3es Journées de médecine interne du CHU d'Oran qui se tiendront les 14 et 15 novembre prochains, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Cet événement scientifique rassemblera des généralistes, spécialistes-internistes, endocrinologues, néphrologues, cardiaques et bien d'autres spécialistes qui discuteront des dernières avancées en matière de médecine interne, a indiqué à l'APS, Pr Amine Chami, chef de service de médecine interne du CHU d'Oran.

Trois grandes thématiques seront abordées au cours de ces journées, en premier le diabète sucré, véritable problème de santé publique, dont la session coïncidera avec la Journée mondiale du diabète.

Les discussions porteront sur les données épidémiologiques, les complications du diabète et les comorbidités ainsi que sur les innovations thérapeutiques en la matière, a indiqué le spécialiste.

Le deuxième thème sera "Les myopathies inflammatoires", avec une mise au point sur les progrès récents en matière de diagnostic et de traitement, tandis que le troisième sera "Les maladies rares", qui feront l'objet d'une actualisation des connaissances, a-t-il précisé.

A travers ces thématiques, les participants auront l'occasion de faire le point sur les dernières avancées thérapeutiques, les recommandations des sociétés savantes en matière de pathologies internes et d'échanger sur les meilleures pratiques pour améliorer la prise en charge et le parcours de soins des patients, a fait savoir le spécialiste.

APS

## BLIDA

### Le ministre de la Santé lance la campagne nationale « Novembre Bleu » pour la prévention du cancer de la prostate

Depuis le Centre anti-cancer (CAC) de Blida, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a donné le coup d'envoi officiel de la campagne nationale « Novembre Bleu », consacrée à la sensibilisation et au dépistage précoce du cancer de la prostate.

Ce lancement, marqué par une forte mobilisation médicale et associative, s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à promouvoir la culture de prévention et à renforcer la conscience sanitaire chez les citoyens.

Accompagné de responsables du secteur et d'experts en oncologie, le ministre a annoncé le départ d'une caravane nationale d'information et de dépistage qui sillonnera plusieurs wilayas du pays, dont Boumerdès, Aïn Defla, Tissemsilt, Médéa, Djelfa, Alger, Tipasa et Blida.

Cette initiative vise à rapprocher les services de santé des citoyens et à encourager les hommes à effectuer régulièrement les examens de dépistage, tels que le test PSA et l'examen clinique de la prostate, outils simples mais cruciaux pour détecter précoce la maladie.

Dans son allocution, M. Aït Messaoudene a souligné que le mois de



novembre doit devenir un repère national pour ancrer la culture de la prévention.

« Le diagnostic précoce sauve des vies et augmente considérablement les chances de guérison. »

Il permet aussi d'améliorer la qualité de vie des patients », a-t-il déclaré, rappelant que les progrès médicaux enregistrés ces dernières années offrent de réelles perspectives de rémission durable.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'une large diffusion des informations relatives aux facteurs de risque, notamment l'âge, les antécédents familiaux, l'obésité ou encore le mode de vie sédentaire.

Il a également mis en avant l'importance d'une consultation médicale rapide dès l'apparition de symptômes, souvent négligés par les patients.

Le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre

le cancer, le professeur Adda Bounejjar, a pour sa part révélé que le cancer de la prostate constitue aujourd'hui le premier cancer masculin en Algérie, avec près de 60.000 cas enregistrés et environ 3.500 nouveaux cas chaque année selon les statistiques du ministère pour 2023. Il a insisté sur la nécessité d'intensifier les campagnes de sensibilisation pour inciter les hommes à se faire dépister régulièrement, affirmant que la détection précoce demeure la clé de la guérison.

En marge de cette campagne, le ministre de la Santé a inauguré plusieurs services modernisés au sein du Centre hospitalo-universitaire Frantz Fanon, ainsi que de nouvelles structures sanitaires à travers la wilaya de Blida, confirmant ainsi la volonté de l'Etat de rapprocher la santé du citoyen et de renforcer les capacités du système hospitalier national.

R. N.

## SIDI BEL-ABBÈS

### Organisation de journées portes ouvertes pour le dépistage précoce du diabète

L'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Sidi Bel-Abbès a lancé des journées portes ouvertes dédiées au dépistage précoce du diabète, dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre cette maladie chronique, qui constitue l'un des principaux défis de santé publique en Algérie et dans le monde, a-t-on appris lundi auprès de cet établissement sanitaire.

Selon la même source, cette manifestation sanitaire réunit, depuis dimanche, une équipe médicale et paramédicale pluridisciplinaire, composée de spécialistes en cardiologie, ophtalmologie, médecine interne et endocrinologie, ainsi que de personnels infirmiers et de techniciens de laboratoire, offrant des consultations et examens gratuits dans plusieurs spécialités au profit des citoyens.

Le Dr. Zahra Charb, de l'EPSP de Sidi Bel-Abbès, a indiqué que cette initiative s'inscrivait dans le cadre des efforts nationaux visant à renforcer la culture de la



prévention et du dépistage précoce des maladies chroniques, notamment le diabète, dont le nombre de cas est en constante augmentation à l'échelle nationale.

La même responsable a précisé que la campagne se poursuivra tout au long du mois de novembre dans différents points de la wilaya, dans le but d'élargir la couverture sanitaire et de toucher un plus grand nombre de citoyens, notamment dans les zones rurales et semi-urbaines.

La campagne comprend des consultations gratuites dans plusieurs spécialités, telles que le diabète, les ma-

ladies rénales, les affections oculaires et cardiovasculaires, ainsi que la réalisation gratuite de tests de dépistage de l'hémoglobine glyquée (HbA1c) pour l'ensemble des citoyens.

L'événement est également marqué par l'organisation de séances de sensibilisation et d'éducation sanitaire au profit des visiteurs, portant sur les moyens de prévention du diabète et l'importance d'adopter un mode de vie sain fondé sur une alimentation équilibrée et une activité physique régulière, tout en mettant en garde contre les complications liées au retard de diagnostic ou au manque de suivi médical.

A noter que cette campagne est organisée sous le slogan "Votre santé, votre responsabilité.. le dépistage précoce est la clé de la prévention", à l'initiative de l'EPSP de Sidi Bel-Abbès, en coordination avec la Direction de la santé et de la population, dans le cadre du plan annuel de prévention visant à rapprocher les services de santé du citoyen et à encourager le suivi médical régulier pour le dépistage précoce des maladies chroniques.

APS

## PALESTINE

### Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 69.179 martyrs

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 69.179 martyrs et 170.693 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué lundi par les autorités sanitaires palestiniennes.



Les corps de trois martyrs ainsi que trois blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, précise la même source, notant

que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 10 octobre, 242

Palestiniens sont tombés en martyrs et 622 autres ont été blessés, tandis que les corps de 529 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

### Détresse humanitaire à Ghaza : l'OMS et l'OCHA tirent la sonnette d'alarme

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), ont alerté sur la grave détérioration des conditions sanitaires et de vie dans la bande de Ghaza, conséquence des restrictions imposées par l'entité sioniste à l'entrée des aides humanitaires.

Dans un communiqué, relayé samedi par des médias, l'OMS a indiqué qu'"environ 16 500 patients à Ghaza attendent toujours d'être évacués, pour recevoir des soins médicaux à l'étranger", affirmant que "des fournitures médicales sont prêtes à la frontière, mais ne peuvent entrer en raison des

restrictions imposées" par l'armée sioniste.

Appelant à la réouverture urgente du point de passage de Rafah et de tous les autres points de passage, l'Organisation mondiale de la santé a souligné que "Rafah est un point d'entrée vital pour les évacuations sanitaires et un point d'entrée crucial pour les fournitures médicales à destination de Ghaza".

De son côté, l'OCHA a confirmé, dans un communiqué repris par des médias, que "des centaines de milliers de familles dans la bande de Ghaza font face à l'arrivée de l'hiver sans protection".

Elle a noté que "seulement 4 % des terres agricoles de la

bande de Ghaza restent cultivables, compte tenu des destructions massives causées par l'offensive (sioniste) en cours".

Pour rappel, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avait mis, récemment, en garde contre une catastrophe humanitaire et agricole sans précédent dans la bande de Ghaza, dévastée par plus de deux ans d'agression génocidaire sioniste.

L'organisation a confirmé dans son rapport annuel que "moins de 5 % des terres agricoles restent cultivables, après que plus de 80 % des zones cultivées ont été détruites par les bombardements (sionistes) contre l'enclave palestinienne".

### Ghaza: l'ONU lance une campagne de vaccination pour 44.000 enfants privés de soins

Une campagne intégrée de vaccination, de suivi nutritionnel et de contrôle de la croissance des enfants dans la bande de Ghaza sera lancée dimanche, au profit de 44.000 enfants de l'enclave palestinienne, a annoncé l'ONU.

"Les agences des Nations unies lancent une campagne conjointe de vaccination, de nutrition et de suivi de la croissance des enfants dans la bande de Ghaza, privés de services essentiels" en raison de l'agression génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne, a déclaré le porte-parole de l'ONU, Farhan Haq, lors d'une conférence de presse.

L'initiative vise à atteindre 44.000 enfants privés de soins es-

sentiellement depuis le début de l'agression sioniste. "La première des trois phases prévues débutera ce dimanche et se poursuivra pendant dix jours", a précisé le porte-parole de l'ONU.

La campagne, menée par l'Unicef, l'Unrwa et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en partenariat avec le ministère de la Santé de Ghaza, prévoit l'administration de trois doses des vaccins contre la poliomyélite, ainsi que deux doses du vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR), a-t-il indiqué.

Les vaccins seront administrés dans près de 150 établissements de santé et 10 cliniques mobiles à travers le territoire. "Tous les vaccins, seringues, équipements

de conservation au froid et compléments nutritionnels nécessaires sont déjà arrivés à Ghaza", a affirmé M. Haq, ajoutant que plus de 450 agents de santé et personnels de soutien, ainsi que près de 150 médecins, ont été formés pour mener cette campagne.

Selon le porte-parole de l'ONU, le succès de la campagne dépend du plein respect du cessez-le-feu, afin de permettre aux familles et aux équipes médicales d'accéder librement et en toute sécurité aux sites de vaccination.

Il a rappelé que, malgré l'intensification de l'aide humanitaire, les besoins restent immenses, les restrictions, embouteillages et points de passage limités continuant de freiner les livraisons d'aide à Ghaza.

## ÉTHIQUE DES NEUROTECHNOLOGIES

### L'UNESCO adopte le premier outil normatif mondial

L'UNESCO a adopté mercredi le premier cadre normatif mondial sur l'éthique des neurotechnologies qui établit des garde-fous essentiels pour garantir que les neurotechnologies contribuent à améliorer la vie de ceux qui en ont le plus besoin, sans porter atteinte aux droits humains.

Selon un communiqué publié le même jour, les neurotechnologies offrent des perspectives prometteuses, notamment en médecine, où la stimulation cérébrale profonde atténue les symptômes de troubles comme la dépression ou la maladie de Parkinson, et où les interfaces cerveau-ordinateur permettent à des personnes en situation de handicap de contrôler des prothèses ou de communiquer par la pensée.

Si leur usage médical est strictement encadré, les neurotechnologies restent peu régulées dans d'autres domaines.

Dans ce contexte, ce nouvel outil normatif appelle les Etats à garantir que les neurotechnologies restent inclusives et abordables, tout en établissant des garde-fous pour préserver la sanctité de l'esprit humain.

L'outil normatif déconseille leur usage chez les enfants et les jeunes à des fins non thérapeutiques et alerte également sur leur utilisation dans le monde du travail, pour surveiller la productivité ou établir des profils.

Il souligne enfin l'urgence de mieux encadrer les produits susceptibles d'influencer le comportement ou de favoriser l'addiction, en assurant une information claire et accessible aux consommateurs.

D'après l'organisation onusienne, le texte entrera en vigueur le 12 novembre, à la fin de la Conférence générale de l'UNESCO, réunie à Samarcande, en Ouzbékistan.

## EUROPE

### Le surpoids touche près d'un enfant sur quatre (OMS)

Près d'un enfant sur quatre en Europe est en surpoids, malgré les campagnes de prévention, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le surpoids et l'obésité chez les enfants européens se maintiennent à des niveaux élevés, alerte un nouveau rapport de l'OMS publié mardi, relevant que les déséquilibres alimentaires et le manque d'activité physique continuent d'alimenter un fléau aux conséquences sanitaires durables, face auquel les comportements familiaux demeurent souvent inadaptés.

Basée sur des données recueillies auprès de 470.000 enfants âgés de six à neuf ans dans 37 pays, cette première enquête post-Covid montre que 25 % des enfants de sept à neuf ans présentent un excès de poids. Les garçons (13 %) sont plus touchés que les filles (9 %).

Selon l'étude, près d'un enfant sur cinq souffre d'obésité, dans plusieurs pays d'Europe du Sud.

Si les taux semblent se stabiliser dans certains Etats, les hausses restent plus fréquentes que les baisses.

Et le constat est aggravé par une sous-estimation massive : dans deux tiers des cas, les parents d'enfants en surpoids les perçoivent comme ayant un poids normal ou insuffisant.

Le rapport souligne également la coexistence paradoxale du surpoids et de la sous-alimentation, illustrant le "double fardeau" de la malnutrition.

Pour l'agence onusienne, les habitudes alimentaires restent "préoccupantes" : seuls 46 % des enfants interrogés mangent des fruits frais chaque jour, et 32 % des légumes au moins une fois par jour.

Moins de 5 % respectent la recommandation de cinq portions quotidiennes.

A l'inverse, 41 % consomment des sucreries, 29 % des boissons sucrées et 16 % des snacks salés plus de trois fois par semaine.

Côté activité physique, 53 % des enfants se rendent à l'école à pied ou à vélo, tandis que 40 % utilisent un moyen motorisé.

Aussi, près de neuf enfants sur 10 dorment au moins neuf heures par nuit, mais moins de la moitié atteignent les dix heures recommandées.

"Le renforcement et l'extension des politiques de prévention de l'obésité fondées sur des données probantes constituent un élément essentiel de cet effort et sont cruciaux pour protéger la santé et le bien-être des enfants", a déclaré le Directeur de la promotion de la santé pour l'Europe à l'OMS, Gundo Weiler.

APS

Mardi 11 novembre 2025

# ENFANTS ET ADOS

## Des besoins nutritionnels particuliers

Un homme doit consommer environ 2500 calories pour rester en forme et une femme 2000. Mais pour les enfants ? Et pour les ados. Quels sont leurs besoins ? Sont-ils les mêmes que les nôtres ?

Croissance, développement psychomoteur et intellectuel, énergie dépensée au cours des multiples activités quotidiennes... L'alimentation des enfants doit leur appartenir la juste dose de nutriments : protéines, glucides, lipides, vitamines, minéraux... Entre 2 et 10 ans, les besoins énergétiques journaliers d'un enfant actif augmentent progressivement de 1 000 cal à 2 200 cal, en fonction de son âge, son poids, ses activités.

Comme chez l'adulte, il lui faut tous les nutriments essentiels, par exemple, 45-50 % de glucides par jour sous la forme de pain et de féculents. Et comme pour l'adulte, son équilibre alimentaire passe par le contrôle de choix alimentaires (plus de fruits et de légumes, moins d'aliments gras et sucrés), l'éducation nutritionnelle (sans moralisme), les repas réguliers et en famille...

### Ne pas les forcer !

Chez un enfant, les sensations de faim et de satiété sont plus fine-

ment ressenties que chez un adulte, du coup, il est capable de réguler ce qu'il mange sans en avoir conscience.

Un conseil : si votre bout de chou s'arrête aux trois-quarts de son plat préféré arguant qu'il n'a plus faim, ne le forcez pas à finir son assiette. Dans la majorité des cas, c'est qu'il n'a vraiment plus faim.

### Et pour les ados ?

Les besoins nutritionnels augmentent fortement à la puberté, entre 10 et 13 ans pour les filles et 13 et 18 ans pour les garçons.

Un phénomène lié aux modifications parfois spectaculaires du corps (un garçon peut grandir de 15 cm en six mois et son poids peut doubler entre 10 et 18 ans). Pour y répondre, il faut donc un apport en calcium suffisant (1 200 mg/jour, soit 3 à 4 produits laitiers) et en fer chez les filles avec l'arrivée des règles (14 mg/jour, soit de la viande 3 à 4 fois/semaine, des œufs et, pour compléter, des légumes secs).



## Lipides : lesquels choisir pour ma santé ?

Savez-vous que les lipides existent sous différentes formes ? Chacun d'entre eux est nécessaire pour notre organisme. Mais ils n'ont pas tous les mêmes fonctionnalités. Lesquels faut-il privilégier ?

Les lipides (autrement dit les graisses) constituent la réserve d'énergie de nos cellules et participent, avec les protéines, à l'architecture et au contrôle de l'activité de nos organes (constitution des hormones, membranes des cellules...). Ils existent sous forme de réserves importantes dans le tissu adipeux mais, même si l'on peut s'en passer durant quelques jours, ils sont indispensables à notre organisme qui ne peut fabriquer lui-même les acides gras essentiels.

### Les différents lipides

Les lipides sont constitués de petits éléments appelés acides gras. Il en existe plusieurs familles dont les qualités diffèrent :

Les acides gras saturés : ils résistent à la dégradation qui touche les graisses sous l'influence de l'air ou de la lumière et ils sont généralement soldés à température ambiante. Consommés en excès, ils ont l'inconvénient d'augmenter la synthèse du cholestérol, le diabète, l'hypertension... Ils se trouvent principalement dans les matières grasses d'origine animale : viande, charcuterie, jaune d'œuf, fromage, beurre, crème et dans les huiles saines à température ambiante (palme, coco...).

Les acides gras insaturés : leur consommation doit remplacer les acides gras saturés et non s'ajouter, afin de diminuer la concentration en cholestérol et le bœuf au maximum de leurs effets bénéfiques, et de ne pas risquer une prise de poids. On différencie :

- Les acides gras mono-insaturés : il s'agit de l'acide oléique et de ses dérivés qui ne sont pas considérés comme essentiels. Ils sont principalement issus de trois huiles (colza, olive et arachide) mais également des viandes, des poissons et du foie gras (qui en contient 50 % environ). Ils protègent nos artères en diminuant le mauvais cholestérol sans réduire le bon, mais cette action reste modérée.

- Les acides gras poly-insaturés : c'est parmi eux que l'on recense les acides gras essentiels que notre organisme ne fabrique pas mais qui sont indispensables à sa bonne marche, les fameux oméga 3. S'il ne faut pas en abuser, il est nécessaire de veiller à nos apports. Car les oméga 3 fonctionnent avec les oméga 6. Pour bénéficier des effets protecteurs des uns et des autres, il est important de respecter le ratio suivant : 1 molécule d'oméga 3 pour 4 d'oméga 6. Or, la quantité d'oméga 3 que nous avalons est souvent beaucoup trop faible par rapport aux oméga 6.

### Les graisses trans à bannir.

Elles résultent de l'hydrogénéation d'huiles végétales et on les trouve principalement dans les produits issus de l'industrie agroalimentaire (viennescouries, biscuits, plats cuisinés...). « Les acides gras polyinsaturés perdent alors leur effet bénéfique et ont plutôt tendance à augmenter le risque cardio-vasculaire, met en garde Nathalie Negro. D'où la nécessité de repérer sur les étiquettes la présence d'huile végétale partiellement hydrogénée. »



## INSOLITE

### La faim nous pousse à la consommation !



Selon une nouvelle étude américaine, quand on a l'estomac vide, on a tendance à dépenser plus d'argent. Une info insolite qui fait réfléchir ! Vous prévoyez d'aller faire du shopping, mais vous n'avez pas le temps de prendre un déjeuner dignes de ce nom avant de partir ? Grave erreur !

Selon une récente étude de la University of Minnesota's Carlson School of Management (États-Unis), quand on a faim, on a tendance à dépenser beaucoup plus.

Autrement dit : à estomac vide, (ou carte bleue qui chauffe).

### 64 % de dépenses supplémentaires

Pour en arriver à cette (insolite) conclusion, les chercheurs ont recruté deux groupes de volontaires : le premier a eu l'interdiction de manger pendant 4 h, et a ensuite été dispersé dans un grand centre commercial pour faire du lèche vitrines.

Le second, lui, était rassasié au moment du shopping. Le résultat est sans appel : les participants qui avaient faim pendant leurs courses ont dépensé 64 % de plus que les autres.

« Lorsque l'on a faim, on est davantage tenté d'acheter de la nourriture pour combler notre besoin, mais pas seulement, explique Alison Jing Xu, principal auteur de l'étude.

Notre besoin de consommation s'incarne aussi dans des objets non-alimentaires, ce qui nous conduit à dépenser davantage. »

Ainsi, la prochaine fois que vous partez en virée shopping, n'oubliez pas d'embarquer un sac de céréales ou un fruit dans votre sac à main... Votre compte en banque vous en remerciera !

## Pour être en bonne santé, on n'oublie pas les sels minéraux

*Nutriments non énergétiques, les sels minéraux sont essentiels à notre santé, notamment pour permettre le bon fonctionnement de notre organisme. Os, muscles, cœur, sang... Ils ont de multiples domaines d'action.*

Le magnésium : à lui seul, il participe à plus de 300 réactions chimiques dans l'organisme. Résistant pour moitié dans les os et les dents, il joue un rôle dans la production d'énergie à l'intérieur des cellules, la décontraction musculaire, la régulation de l'humeur, la conduction nerveuse...

Le calcium : sans lui, pas de croissance de nos os ni de minéralisation du squelette. Il est donc particulièrement important chez les enfants, les ados, les femmes enceintes et allaitantes, les seniors. Mais il a également une fonction primordiale dans la contraction musculaire.

Le phosphore : entre autres fonctions, il complète l'action du calcium dans la formation des os.

Le fer : il est l'un des constituants des globules rouges, voilà pourquoi une carence expose à l'anémie, la fatigue, une mauvaise défense de l'organisme...

Le sodium : il a une fonction capitale puisqu'il participe à maintenir la pression artérielle et à la transmission de l'flux nerveux. Ses apports sont en général largement couverts par notre alimentation riche en sel. Un excès expose notamment à une hausse de pression artérielle.

Le potassium : il vient en opposition au sodium dans le fonctionnement cardiaque et la transmission de l'flux nerveux. Attention, un manque ou un excès de potassium peut être la cause de troubles cardiaques !

### Où les trouve-t-on ?

Dans notre alimentation journalière, à condition de varier nos menus...

Le magnésium : sa carence dans les pays industriels est fréquente car ses principales sources sont trop peu consommées : céréales complètes, légumes secs, cacaos, certaines eaux minérales (type Hépar).

Le calcium : on le trouve dans les produits laitiers, mais aussi les légumes verts, les fruits oléagineux et dans les poissons dont on consomme les arêtes (sardines, anchois).



Le phosphore : il se cache dans de nombreux aliments comme les produits laitiers, la viande, les fruits, les œufs...

Le fer : les sources championnes de fer sont le boudin noir et le foie, mais si vous ne les aimez pas, sachez que la viande rouge en est bien pourvue. En revanche, le fer des épiphards de Popeye est en réalité très mal absorbé (et en plus présent en petite quantité), tout comme celui contenu dans les lentilles.

Le potassium : le sel en est la principale source et, même en cas de cuisine peu salée, on observe très rarement des carences.

Le sodium : le sel en est la principale source et, même en cas de cuisine peu salée, on ob-

serve très rarement des carences.

Le potassium : il est présent en très grande quantité dans les haricots blancs cuits, les pommes de terre cuites au four avec la peau, les palourdes, les épinards, les bananes et, de façon générale, dans tous les aliments d'origine végétale.

## Un chef britannique crée un menu spécial athlètes

De la viande rouge, des légumes verts et de la patate douce : tel est le menu idéal pour les grands sportifs, selon le chef cuisinier et ex-athlète Francis Agyepong.

On le sait : pour booster leurs performances, les sportifs de haut niveau ont besoin d'une alimentation adaptée. Francis Agyepong, un ancien champion d'athlétisme (qui a été médaillé d'argent aux Championnats d'Europe d'athlétisme en salle de 1996) a reconvertis dans la cuisine, vient de mettre au point un menu « spécial sportifs » dans son restaurant londonien.

Concrètement, qu'y a-t-il au menu ? Plein de bonnes choses : une entrée de boeuf de 230 grammes, accompagnée d'un délicieux cocktail pour tous les grands sportifs.

« J'ai créé ce menu selon des critères nutritionnels très stricts, ajoute le cuisinier. Les portions ont été calibrées pour un apport optimal en énergie. » Le menu a été validé par la championne olympique Christine Ohuruogu, médaillée d'or au 400 m en 2008. Aussi, si vous êtes sportif et que vous préparez votre prochain marathon, n'hésitez pas à piocher dans ces conseils nutrition !



## SAHARA OCCIDENTAL

## Brahim Ghali dénonce l'Accord de Madrid : « Une trahison historique du peuple sahraoui et un affront au droit international »

Cinquante ans après la signature de l'Accord tripartite de Madrid, le président de la République sahraouie, Brahim Ghali, a vivement dénoncé ce qu'il qualifie de « grave erreur historique » et de « trahison honteuse » à l'encontre du peuple sahraoui.

Cet accord, signé le 14 novembre 1975 entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie, avait marqué la cession illégale du Sahara occidental, ouvrant la voie à une occupation marocaine que le droit international continue de considérer comme illégitime.

« S'exprimant à l'occasion du 8 novembre, date marquant à la fois l'anniversaire du démantèlement du camp de Gdeim Izik et la Journée nationale du prisonnier politique sahraoui, Brahim Ghali a fustigé la position du gouvernement espagnol, qu'il accuse d'entretenir une attitude « hypocrite et contradictoire » vis-à-vis du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

« Cinquante ans après, l'Espagne persiste dans son erreur.

Elle n'a pas corrigé sa position perfide et honteuse, tout en se targuant de défendre la légitimité internationale en Palestine », a déclaré le président sahraoui dans un discours empreint de fermeté.

Le chef de l'Etat sahraoui a rappelé que l'Espagne, ancienne puissance coloniale du Sahara occidental, demeure moralement et juridiquement responsable de la décolonisation inachevée de ce territoire.

« Madrid a renié ses obligations historiques et légales, en abandonnant un peuple sans défense à une occupation brutale et prolongée », a-t-il ajouté, soulignant que le soutien du gouvernement de Pedro Sanchez à la thèse expansionniste



du Maroc constitue un « nouvel acte de complicité politique » contre le peuple sahraoui.

Brahim Ghali a également dénoncé les « accords illégaux » conclus entre l'Union européenne et le Maroc, notamment dans les domaines de la pêche et des ressources naturelles, qu'il qualifie de « pillage organisé des richesses du Sahara occidental ».

Il a appelé l'Union européenne à se conformer strictement aux décisions de la Cour de justice européenne, qui a déjà invalidé plusieurs de ces accords pour violation du principe de souveraineté du peuple sahraoui.

« Nous exhortons l'Union européenne à s'abstenir de signer tout accord qui inclut le territoire, les eaux territoriales ou l'espace aérien du Sahara occidental, sans le consentement explicite du peuple sahraoui, représenté exclusivement par le Front Polisario », a insisté le président.

En parallèle à sa dénonciation des ingérences étrangères, Brahim Ghali a réaffirmé la disponibilité de la République arabe sahraouie démocratique à dialoguer avec l'Union européenne et ses partenaires internationaux.

Il a souligné que cette ouverture diplomatique s'inscrit dans une volonté sincère d'instaurer un cadre de coopération équitable, fondé sur le respect du droit international et la gestion transparente des ressources naturelles.

Évoquant la voie vers une solu-

tion durable, le président sahraoui a rappelé que la seule issue juste et légitime au conflit réside dans la reconnaissance du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

« Ce droit, imprescriptible et non négociable, ne saurait être remplacé par des solutions de compromis imposées ou des manœuvres diplomatiques visant à légitimer l'occupation », a-t-il martelé.

Dans son allocution, Brahim Ghali a rendu hommage à la résilience du peuple sahraoui, à sa résistance pacifique et à la détermination de ses prisonniers politiques, symbole vivant de la lutte pour la liberté et la dignité.

Il a réitéré l'engagement du Front Polisario à poursuivre son combat politique et diplomatique jusqu'à la pleine réalisation des résolutions des Nations unies sur la décolonisation du Sahara occidental.

Cinquante ans après l'Accord de Madrid, le message du président sahraoui résonne comme un appel à la conscience internationale.

L'histoire, selon Brahim Ghali, jugera sévèrement les nations qui ont choisi le silence et la complicité face à l'injustice.

« Notre lutte continue, car la vérité et la légitimité finiront toujours par triompher », a conclu le président de la République sahraouie dans un ton empreint de conviction et d'espérance.

R. I.

## Manifestation samedi à Madrid en soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le mouvement de solidarité espagnol avec le peuple sahraoui a annoncé l'organisation, samedi prochain, d'une marche dans la capitale, Madrid, pour soutenir le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance.

Le militant espagnol des droits de l'Homme, Manuel de la Rosa Hernandez, a expliqué que cette marche « intervient cinquante ans après la signature de l'accord de Madrid, le 14 novembre 1975, qui a permis au Maroc d'occuper le Sahara occidental ».

« Nous, en tant que syndicats, organisations sociales, groupes de solidarité, devons soutenir fermement la marche de soutien au peuple sahraoui, le samedi 15 novembre », a souligné M. Hernandez.

Il a ajouté que cette date « est une occasion importante de rappeler au gouvernement espagnol son en-

gagement à soutenir toutes les initiatives politiques nécessaires pour parvenir à une solution juste et durable à travers un référendum qui permette au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'indépendance et à la souveraineté sur l'ensemble de son territoire et ses ressources ».

En parallèle, les organisateurs de cet événement ont indiqué, dans un communiqué, que l'Etat espagnol, qui a occupé le territoire jusqu'en 1975, n'a pas appliqué les résolutions des Nations unies qui l'obligeaient à organiser un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui, rappelant que le 14 novembre 1975, l'Espagne a contribué à la signature de l'accord tripartite illégal de Madrid et a cédé le Sahara occidental au Maroc et à la Mauritanie avant que le Maroc n'en prenne le contrôle exclusif.

Le communiqué précise que, selon l'ONU, l'Espagne conserve le

statut juridique de puissance administrante du Sahara occidental, tandis que le Maroc est considéré comme une puissance occupante.

Concernant les prisonniers politiques, notamment ceux du groupe Gdeim Izik, le mouvement de solidarité a appelé Madrid à faire pression sur le Maroc pour les libérer et enquêter sur les responsables des attaques de drones contre des civils et les traduire devant la justice.

Enfin, il a souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes internationaux de responsabilisation, notamment un organe indépendant de surveillance des droits de l'Homme chargé de présenter des rapports périodiques au Parlement européen sur l'application des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne, et l'arrêt de toutes les activités économiques exploitant les ressources du Sahara occidental.

## CONFLIT AU SOUDAN Le monde doit agir "maintenant" face aux "atrocités" commises à El-Fasher (Türk)

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a exhorté lundi la communauté internationale à agir « maintenant » pour mettre fin aux « terribles atrocités » commises à El-Fasher, au Soudan, et ne pas attendre que la situation dégénère en « génocide ».

« Il est clair que des atrocités sont commises en ce moment même », a déclaré Volker Türk à la presse, soulignant que le siège d'El-Fasher avait déjà constitué en lui-même « une atrocité ».

Il a ajouté que « la population était assiégée et opprimée, dans des conditions épouvantables, sans nourriture, presque sans eau ».

« Nous avons des témoignages de personnes contraintes de manger des aliments pour animaux, par exemple des coques d'arachide », a-t-il affirmé.

Les Forces de soutien rapide (FSR), en guerre contre l'armée depuis avril 2023, ont pris le contrôle d'El-Fasher, dernier bastion militaire du Darfour occidental, le 26 octobre.

Depuis la prise de la ville après un siège éprouvant de 18 mois, l'ONU et les organisations de défense des droits humains ont signalé de nombreuses exactions, notamment des exécutions et des enlèvements à caractère ethnique.

Alors que la famine a été déclarée dans certaines régions, M. Türk a décrit la situation alimentaire comme étant encore « désespérée ». « Des enfants meurent de faim », a-t-il insisté. Depuis la prise de la ville par les FSR, le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme a déclaré que son bureau avait reçu des « preuves crédibles de massacres, selon lesquelles des personnes tentent de fuir cette situation horrible sont prises pour cible ». Interrogé sur la possibilité d'un génocide en cours, M. Türk a souligné que « c'est aux autorités compétentes de déterminer si les faits constituent ou non un génocide ».

Mais, a-t-il précisé, « nous ne devons pas attendre. Nous devons agir maintenant, alors que ces atrocités horribles sont commises en ce moment même ».

« J'espère que la communauté internationale va enfin prendre conscience de la gravité de la situation », a-t-il ajouté, répétant craindre fortement que les atrocités commises à El-Fasher ne se reproduisent au Kordofan, région pétrolière du Soudan, où selon lui « les signes avant-coureurs sont extrêmement préoccupants ».

## Près de 80% des établissements de santé ne sont plus opérationnels

Près de 80% des établissements de santé dans les zones touchées par le conflit au Soudan ne sont plus opérationnels, a indiqué lundi le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Depuis la mi-avril 2023, le conflit au Soudan a contraint plus de 12 millions de personnes à fuir leur foyer. Il s'agit de la plus grande crise de déplacement au monde », a déclaré le CICR dans un communiqué, relevant que « 70 à 80 % des structures de santé situées dans les zones touchées par le conflit ne fonctionnent plus », et que « plus de 30 millions de Soudanais ont besoin d'une aide humanitaire ».

Il souligné en outre, que le Soudan « est confronté à la pire épidémie de choléra depuis des années, qui a coûté la vie à plus de 2.400 personnes, des millions de personnes s'y trouvent en danger ».

« Des milliers de familles se sont réfugiées dans la ville de Tawila et les villages alentour », a constaté le Comité international de la Croix-Rouge, soulignant qu'il continuerait à soutenir les Soudanais dans le besoin, « malgré l'accès très limité et la détérioration de la situation sécuritaire ».

La situation au Soudan s'est dégradée à la suite de désaccords entre le commandant de l'armée, Abdel Fattah al-Burhan, dirigeant également le Conseil souverain, et le chef des Forces de soutien rapide, Mohamed Hamdan Dagalo, son adjoint au Conseil.

Des affrontements ont éclaté le 15 avril 2023 entre les deux structures près de la base militaire de Meroe et dans la capitale du pays, Khartoum.

APS

## SANTA MARTA (COLOMBIE)

### Le sommet CELAC-UE s'ouvre dans un climat tendu marqué par des frictions avec Washington

C'est dans un contexte diplomatique complexe et un climat politique chargé que s'est ouvert, dimanche, le sommet réunissant la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) et l'Union européenne (UE).



L'événement, organisé dans la ville portuaire de Santa Marta, devait marquer un nouvel élan de coopération entre les deux blocs, mais il se tient finalement sous le signe de la prudence et des tensions, notamment vis-à-vis des États-Unis.

Malgré son importance stratégique, la rencontre n'a réuni que neuf dirigeants sur les soixante chefs d'État ou de gouvernement invités, un chiffre qui témoigne du malaise ambiant et de la fragmentation diplomatique actuelle.

Parmi les participants figurent le président du Conseil européen Antonio Costa et le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez, venus réaffir-

mer la volonté européenne de maintenir un dialogue économique et politique avec le continent sud-américain.

Les débats, officiellement consacrés aux questions du commerce, de la transition énergétique et de la lutte contre le crime organisé, ont été rapidement rattrapés par les tensions géopolitiques.

En effet, plusieurs pays d'Amérique latine ont exprimé leur mécontentement face à la politique américaine dans la région, notamment après les récentes opérations militaires menées par Washington en mer des Caraïbes.

Ces attaques, justifiées par les États-Unis comme

des opérations contre des narcotrafiquants, ont causé la mort de dizaines de personnes, provoquant une vive indignation et un sentiment d'ingérence étrangère.

Ce climat tendu a pesé sur les échanges entre les délégations, certains dirigeants dénonçant une approche sécuritaire unilatérale qui compromet la coopération régionale.

D'autres ont plaidé pour une autonomie stratégique accrue de la CELAC vis-à-vis des grandes puissances, estimant que le partenariat avec l'Union européenne pourrait constituer une alternative équilibrée et respectueuse de la souveraineté des États.

Ce sommet, le premier

depuis celui de Bruxelles en 2023, illustre les fractures grandissantes dans les équilibres géopolitiques mondiaux.

Il met en évidence la volonté des pays du Sud global de redéfinir leurs relations internationales en faveur d'un multilatéralisme plus équitable, fondé sur le respect mutuel et la complémentarité économique. Si peu d'accords concrets devraient émerger de cette rencontre, elle marque néanmoins une étape importante dans la réaffirmation du rôle de l'Amérique latine sur la scène internationale et dans sa quête d'émancipation diplomatique face aux tutelles historiques.

R.L.

## PALESTINE

### Ghaza : moins d'un tiers des corps de martyrs palestiniens ont été identifiés



Moins d'un tiers des corps de martyrs palestiniens remis par l'occupation sioniste aux autorités sahariennes de la bande de Ghaza par

l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont été identifiés, indique un communiqué des autorités palestiniennes.

Selon la même source, 315 corps de martyrs palestiniens ont été remis dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'occupation sioniste. Pour le moment, seuls 91 corps ont été identifiés. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 69.179 martyrs et 170.693 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué lundi par les autorités sanitaires palestiniennes. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 10 octobre dernier, 242 Palestiniens sont tombés en martyrs et 622 autres ont été blessés, tandis que les corps de 529 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

### Ghaza : un enfant tombe en martyr dans l'explosion d'un objet laissé par l'occupation sioniste à Khan Younis

Un enfant palestinien est tombé en martyr samedi soir, dans l'explosion d'un engin explosif improvisé laissé par l'occupation sioniste à Khan Younis, dans le sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon des sources locales citées

par Wafa, le corps de l'enfant a été transporté au complexe médical Nasser de Khan Younis.

Les organisations humanitaires internationales avaient déjà alerté sur le danger que représentent les vestiges de la guerre génocidaire sioniste dans la bande de Ghaza.

Elles décrivent Ghaza comme un

"champ de mines terrifiant, sans carte précise".

Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza est de 69.169 martyrs, majoritairement des enfants et des femmes, et 170.685 blessés, depuis le 7 octobre 2023. De nombreuses victimes restent piégées sous les décombres.

## EGYPTE

### Début des élections législatives

Les Egyptiens ont commencé à voter lundi pour renouveler l'Assemblée nationale dans le cadre d'un processus électoral qui comprend deux calendriers, rapportent les médias. Sur les 596 sièges de la chambre basse, 568 sont en lice pour ce scrutin qui se poursuivra mardi, les titulaires des 28 restants étant directement désignés par le président Abdel Fattah al-Sissi.

Le processus électoral comprend deux calendriers, selon les gouvernements. Certains, dont Guizeh, Louxor et Alexandrie, voteront lundi et mardi et d'autres, dont Le Caire, les 24 et 25 novembre.

Les résultats finaux de ce scrutin sont attendus le 25 décembre. Ces législatives interviennt après les élections de la chambre haute, remportées par la coalition au pouvoir "Liste nationale pour l'Egypte", qui regroupe 12 formations politiques, dont la partie majoritaire "Mostaqbal Watan" (Avenir de la Nation).

Cette même coalition, qui inclut le Front national, est de nouveau donnée favorite par les observateurs.

## THAÏLANDE - CAMBODGE

### Suspension de l'accord de paix après l'explosion d'une mine près de la frontière

La Thaïlande a annoncé lundi suspendre l'accord de paix avec le Cambodge, conclu récemment, après l'explosion d'une mine près de la frontière ayant blessé deux de ses soldats, a annoncé le porte-parole du gouvernement.

L'accord visait à mettre un terme aux hostilités entre les deux pays, qui se sont affrontés à leur frontière durant cinq jours en juillet lors de combats menés par leurs troupes au sol, leur artillerie et leur aviation. Ils ont fait au moins 43 morts et provoqué l'évacuation de plus de 300.000 civils.

"Le suivi de la déclaration conjointe que nous avons effectué pendant environ une semaine prendra fin", et "concerne également la libération prévue de 18 soldats cambodgiens", a déclaré le porte-parole du gouvernement thaïlandais, Siripong Angkasakiat.

L'explosion d'une mine dans la province de Sissaket a grièvement blessé un soldat thaïlandais à la jambe et un autre souffre de douleurs thoraciques, a affirmé l'armée thaïlandaise dans un communiqué.

"Nous pensons que la menace pour la sécurité s'était atténuée, mais elle n'a en réalité pas diminué", a estimé le Premier ministre thaïlandais, Anutin Charnvirakul, lors d'une conférence de presse.

Le ministère cambodgien de la Défense a promis, dans un communiqué lundi, un "engagement indéfectible" pour la paix. Les autorités de Phnom Penh n'ont en revanche pas commenté dans l'immédiat l'explosion de la mine.

## LIBAN

### Un martyr dans une frappe de l'armée sioniste visant une voiture dans le sud du pays

Un Libanais est tombé en martyr lundi dans une frappe de l'armée sioniste visant une voiture qui circulait sur la route menant vers la localité de Baïssarié, dans le sud du pays, ont rapporté des médias locaux, citant un communiqué du ministère libanais de la Santé.

Une frappe de l'armée sioniste sur une voiture se dirigeant vers la localité de Baïssarié a fait un martyr, a indiqué le ministère libanais de la Santé.

La frappe intervient au lendemain d'un week-end au cours duquel cinq personnes sont tombées en martyrs dans des frappes de l'armée sioniste.

En dépit de l'accord de cessez-le-feu conclu en novembre 2024, l'armée sioniste aurait violé la trêve plus de 4.500 fois, entraînant la mort en martyr et les blessures de centaines de civils libanais, selon des rapports libanais.

APS

## ALGER

**Le 28e Salon international du livre consacre la culture comme trait d'union entre les peuples**

Alger a vibré, du 30 octobre au 8 novembre 2025, au rythme de la 28e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), un rendez-vous désormais incontournable de la scène culturelle mondiale.

Organisé sous le haut patronage du Président de la République, et placé sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, ce grand carrefour du savoir a une nouvelle fois confirmé son rôle de plateforme privilégiée pour le dialogue interculturel, l'échange intellectuel et la promotion de la lecture. Un succès éclatant et une affluence recordSous le thème fédérateur « Le livre, carrefour des cultures », cette 28e édition a rassemblé 1 258 exposants représentant 49 pays, occupant une superficie totale de 23 000 m<sup>2</sup> répartie sur 565 stands.

Durant les dix jours de festivités culturelles, le SILA a accueilli plus de 6,2 millions de visiteurs, un chiffre qui dépassé toutes les attentes et consacre cet événement comme l'un des plus importants du monde arabe et africain.

La journée du 6 novembre a enregistré un record exceptionnel, avec plus de 850 000 visiteurs en une seule journée, signe de l'attachement profond du public algérien au livre et à la culture.

Les pavillons, vibrants d'énergie, ont vu défiler un public varié : familles, étudiants, chercheurs, écrivains et simples curieux.

L'atmosphère du salon a témoigné de l'engouement d'une jeunesse avide de découverte et d'un lectorat fidèle à sa passion. Un programme culturel riche et multimensionnel. Le SILA 2025 s'est distingué par la diversité et la densité de son programme culturel et intellectuel, comprenant plus de 530 activités entre conférences, débats, ateliers, lectures publiques et séances de dédicaces.

Le colloque international intitulé « L'Algérie et la civilisation » a réuni 258 invités, parmi lesquels des écrivains, penseurs, chercheurs et artistes venus d'Algérie et de l'étranger.

Le forum a exploré l'apport de l'Algérie à la construction de la pensée universelle et son rôle dans la diffusion du savoir à travers les âges.

Au-delà des rencontres académiques, des espaces de dialogue ont permis à des dizaines de milliers de visiteurs d'échanger directement avec des auteurs, traducteurs et éditeurs.

La littérature y a été célébrée sous toutes ses formes : roman, poésie, essai, philosophie, bande dessinée et littérature jeunesse. Une ouverture numérique remarquable. L'édition 2025 du SILA a également marqué un tournant sur le plan digital.

Le site officiel sila.dz a enregistré plus de 550 000 visites en huit jours, tandis que l'application web du salon a totalisé 640 000 interactions.

Cette stratégie numérique innovante a élargi la portée du salon au-delà des frontières physiques, permettant aux lecteurs et professionnels du livre à travers le monde de suivre les activités en temps réel. Les réseaux sociaux ont joué un rôle central, atteignant plus de 5 millions d'internautes.

Vidéos, conférences en ligne, interviews et contenus interactifs ont contribué à créer une véritable communauté virtuelle autour de l'événement.

Le rayonnement digital illustre la volonté du SILA d'embrasser la modernité tout en préservant l'essence du livre papier. Une vitrine internationale et un partenariat renforcé. Invité d'honneur de cette édition, la République islamique d'Iran a enrichi la programmation par une participation d'une grande qualité, marquée par des conférences, expositions et présentations d'ouvrages traduits.

Ce partenariat a mis en lumière la profondeur des liens culturels entre Alger et Téhéran, dans une volonté commune de promouvoir le dialogue entre les civilisations.

Le SILA s'est ainsi affirmé comme une plateforme d'échanges entre les cultures arabes, africaines, européennes et asiatiques.

Des dégâts venues de divers horizons ont salué le professionnalisme de l'organisation et l'hospitalité algérienne, plaçant Alger parmi les grandes capitales mondiales du livre. Une couverture médiatique sans précédent, mais une édition du SILA n'avait suscité un tel intérêt médiatique.

Plus de 1 284 journalistes issus de 68 institutions nationales et internationales ont été accrédités.

En dix jours, 1 043 articles, reportages, émissions et publications ont été

produits, reflétant la richesse du contenu et la ferveur populaire entourant l'événement.

Les médias audiovisuels, écrits et numériques ont unanimement salué le dynamisme du salon et la qualité de son organisation. Ce large écho médiatique a permis d'amplifier le message du SILA : faire du livre un outil d'émancipation, d'ouverture et de rapprochement entre les peuples. Des distinctions pour célébrer l'excellence. La cérémonie de clôture, empreinte d'émotion, a consacré plusieurs figures de la littérature et de la pensée.

Le Prix « Kitab Awwal » (Premier Livre) a distingué de jeunes auteurs prometteurs dans différentes langues.

Parmi les lauréats : Abdellah Bourayou, Makhelouf Ameur, Habiba Mohamedi, Christiane Choll, Nadia Nouaceur, Abdellah Chekil, Sekkal et Ismaïl, primé pour son roman « Les nuages des rêves ».

Le Prix du roman francophone a été attribué à Lamia Berrada-Berca pour « À contre-feux », publié aux éditions Dar El Fikr, tandis que le Prix du roman anglophone a couronné Raïs Hamidou pour « The Knight of the Seas ».

Ces distinctions traduisent la vitalité de la scène littéraire algérienne et la reconnaissance de la pluralité linguistique et culturelle du pays.

Un pont durable entre le livre et la société, au-delà des chiffres impressionnantes, cette 28e édition du Salon international du livre d'Alger aura surtout réaffirmé le rôle central du livre comme levier de développement intellectuel et citoyen. En conjuguant tradition et innovation, elle a prouvé que la culture demeure un pilier de la cohésion nationale et un vecteur de rayonnement pour l'Algérie.

Dans une atmosphère empreinte de curiosité et de fraternité, le SILA 2025 s'est imposé non seulement comme une grande fête du livre, mais comme un symbole de la rencontre entre les peuples, les idées et les langues. Une fois de plus, Alger a prouvé qu'elle est non seulement la capitale du livre, mais aussi celle du dialogue, de la tolérance et de la lumière.

R. C.

**L'ARTISANAT ALGÉRIEN EN LUMIÈRE****Mme Houria Meddahi inaugure une 26e édition du SIAT placée sous le signe de la créativité et de la modernité**

Le Palais de la Culture Moufdi Zakaria a ouvert ses portes, ce dimanche, à la 26e édition du Salon international de l'artisanat (SIAT), un rendez-vous devenu emblématique pour la promotion du patrimoine algérien et du savoir-faire ancestral.

Placé sous le slogan évocateur « Artisanat algérien : patrimoine, authenticité et créativité artistique », l'événement a été inauguré par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, en présence de plusieurs membres du gouvernement et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Dans une allocution empreinte de fierté et de conviction, la ministre a souligné que cette nouvelle édition du SIAT reflète l'intérêt constant que l'Etat accorde au développement de l'artisanat, un secteur désormais perçu comme un pilier central du tourisme intérieur et un levier économique à fort potentiel.

« L'artisanat n'est pas seulement une activité économique, c'est une expression de notre identité culturelle et de notre patrimoine vivant », a-t-elle déclaré, rappelant que la vision des hautes autorités du pays s'inscrit dans une dynamique de diversification et de modernisation de l'économie nationale.

Mme Meddahi a mis en avant les efforts engagés par son département pour accompagner les artisans à travers une stratégie fondée sur la formation, la qualification, le soutien technique et le financement, le tout dans un cadre marqué par la digitalisation et la simplification administrative.

Une plateforme numérique dédiée à l'artisanat a ainsi été lancée, permettant aux professionnels du secteur de s'inscrire

à des sessions de formation, de participer à des salons nationaux et internationaux, et de bénéficier de divers services à distance. Soulignant l'importance que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde à la transformation numérique, la ministre a annoncé la généralisation de la carte numérique de l'artisan, un outil moderne destiné à faciliter l'accès aux services et à renforcer la visibilité des acteurs du secteur.

Elle a également évoqué la mise en place d'un label national de qualité et d'authenticité visant à protéger les produits artisanaux et à promouvoir le « made in Algeria » sur les marchés étrangers. Mme Meddahi a enfin insisté sur l'inclusion des femmes rurales et des artisans à besoins spécifiques dans cette dynamique de valorisation et de développement, soulignant que plus de 35 % des activités artisanales sont aujourd'hui portées par des femmes.

Le SIAT, a-t-elle ajouté, se veut un espace de rencontre entre créativité, tradition et innovation, mais aussi un vecteur de rayonnement touristique pour l'Algérie.

Avec plus de 47 000 artisans enregistrés à travers le pays, dont 150 000 femmes, et quelque 300 métiers répertoriés, le secteur se positionne comme un puissant levier de création d'emplois et de transmission du patrimoine.

Cette 26e édition, qui se poursuivra jusqu'à samedi, coïncide avec la Journée nationale de l'artisan et s'annonce déjà comme une célébration vibrante du génie créatif algérien.

R. N.

**LES JEUNES AU CŒUR DU DIALOGUE CULTUREL SINOPEC célèbre les ambassadeurs sino-algériens sous le haut patronage des ministres de la Jeunesse et de la Culture**

L'hôtel Sheraton d'Alger sera, ce lundi 10 novembre 2025, le théâtre d'un événement culturel d'envergure internationale : la cérémonie de remise des prix du projet « À la recherche des jeunes ambassadeurs culturels sino-algériens », organisée par le groupe SINOPEC.

Cette initiative exceptionnelle, placée sous le signe du dialogue et de la créativité, vise à rapprocher les jeunesse algérienne et chinoise autour de la culture, de l'échange et de la compréhension mutuelle.

L'événement sera encadré par M. Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, et Mme Malika Bendouda, ministre de la Culture et des Arts, qui coprésideront la cérémonie.

Leur présence traduit la reconnaissance officielle accordée à cette initiative qui met en lumière la jeunesse comme vecteur essentiel du rapprochement entre les peuples.

Fruit d'une sélection rigoureuse, le projet a suscité un engouement remarquable.

Parmi 165 œuvres proposées, 30 ont été retenues pour la demi-finale, avant que 15 finalistes ne soient sélectionnés par un jury international pour participer à la grande finale d'Algérie.

Ces jeunes, porteurs d'idées novatrices et d'une vision universelle, présenteront tour à tour leurs projets et réflexions sur le thème du rapprochement culturel sino-algérien, lors d'un pitch créatif devant un jury composé de personnalités éminentes d'Algérie et de Chine.

Les membres du jury évalueront les candidats selon plusieurs critères : pertinence du thème, qualité d'expression linguistique, empathie culturelle, et impact innovant des projets.

À l'issue des délibérations, cinq lauréats seront distingués et remporteront un voyage culturel à Pékin, une immersion au cœur de la civilisation chinoise, de ses traditions millénaires, de son artisanat et de ses avancées technologiques.

Ce séjour leur offrira également l'opportunité de découvrir des sites emblématiques, dont la légendaire Grande Muraille de Chine.

La cérémonie se déroulera en présence de Son Excellence l'Ambassadeur de Chine en Algérie, du Représentant en chef de SINOPEC pour l'Afrique du Nord, de responsables algériens ainsi que du Président de l'Association d'amitié algéro-chinoise.

Cet événement s'annonce comme un moment fort de diplomatie culturelle, témoignant de la vitalité des relations d'amitié et de coopération entre Alger et Pékin.

Fondée en 1998, China Petroleum & Chemical Corporation (SINOPEC) figure parmi les plus grandes entreprises énergétiques intégrées au monde, opérant dans plus de 80 pays.

En Algérie, SINOPEC collabore avec SONATRACH depuis près de vingt ans dans la mise en œuvre de projets pétroliers et gaziers.

En parallèle à ses activités industrielles, le groupe s'engage activement dans le soutien d'initiatives éducatives, culturelles et sociales, affirmant ainsi son attachement à un développement responsable, innovant et humainement durable.

À travers ce projet inédit, SINOPEC démontre une fois de plus que la culture et la jeunesse constituent les véritables leviers du dialogue interculturel et de la coopération durable entre les peuples.

L'Algérie et la Chine y trouvent un terrain fertile pour bâtir une amitié encore plus solide, portée par l'énergie et la créativité de leurs jeunes générations.

Un hommage vibrant à la jeunesse, à la culture et à l'amitié entre deux nations unies par le respect et la confiance.

R. N.

## M'SILA

## Le premier congrès international sur l'intelligence artificielle dans les médias sportifs et l'éthique professionnelle

L'université Mohamed-Boudiaf de M'sila a abrité, lundi dernier, l'ouverture du premier congrès scientifique international consacré à l'intelligence artificielle (IA) dans les médias sportifs et à l'éthique professionnelle, une rencontre d'envergure qui réunit plus de 150 chercheurs et spécialistes venus de six pays : Algérie, France, Liban, Soudan, Yémen et Arabie saoudite.



Cet événement inédit, organisé par l'Institut des sciences et techniques des activités physiques et sportives (ISTAPS), en collaboration avec le laboratoire de gouvernance des médias sportifs et de gestion sportive en Algérie, ambitionne de jeter les bases d'une réflexion globale sur les enjeux technologiques et éthiques qui redéfinissent le monde des médias sportifs.

Le président du congrès, le professeur Abdelouahab Zouaoui, a précisé que cette manifestation scientifique s'articule autour de huit axes majeurs, allant de l'exploration des applications de l'intelligence artificielle dans le journalisme sportif à l'étude des défis techniques, juridiques et moraux liés à son utilisation.

Des conférences plénières et des ateliers de discussion permettront d'échanger sur les pra-

tiques actuelles et les perspectives d'intégration de ces nouvelles technologies dans le paysage médiatique sportif, tout en favorisant les partenariats entre universités arabes et internationales.

Le professeur Djallaleddine Sellah, directeur du laboratoire de gouvernance des médias sportifs, a souligné que « le train de la technologie avancée propulsée par l'intelligence artificielle roule à grande vitesse, et il ne s'agit plus d'un choix, mais d'une nécessité de le rejoindre ». Selon lui, l'IA a désormais investi tous les domaines, et les médias sportifs ne font pas exception.

Elle permet une meilleure analyse des performances, une couverture plus immersive des événements et une interaction personnalisée avec le public. Le chercheur a ajouté que cette révolution technologique im-

pose une réflexion profonde sur les nouvelles responsabilités des journalistes et sur la préservation des valeurs fondamentales de l'éthique professionnelle.

« L'objectivité, la transparence et le professionnalisme doivent rester les piliers de toute pratique médiatique, même à l'ère de l'intelligence artificielle », a-t-il affirmé.

Pendant deux jours, les participants débattront des opportunités offertes par l'IA pour améliorer la qualité de la production médiatique et renforcer le rôle éducatif et social du sport.

Les conclusions issues des ateliers donneront lieu à des recommandations concrètes destinées à accompagner les médias sportifs dans leur transition numérique, tout en préservant la rigueur déontologique et la crédibilité du journalisme sportif moderne.

R. S.

## BECHAR

## Colloque international sur la souveraineté numérique de l'Etat

Un Colloque international consacré à la "Souveraineté numérique de l'Etat" se tiendra du 11 au 13 novembre à l'initiative de l'Institut de droit et des sciences politiques de l'Université Tahri Mohamed de Bechar, a-t-on appris lundi auprès du rectorat de cette institution d'enseignement supérieur.

Cet événement réunira des experts nationaux et étrangers issus de diverses régions du pays ainsi que de Jordanie, de Mauritanie, de Turquie et de Tunisie, a précisé à l'APS le doyen de la faculté, le Pr Ahmed Barkat.

Le Colloque vise à débattre des évolutions et défis liés à la souveraineté numérique de l'Etat, ainsi que des politiques et stratégies modernes destinées à protéger les données nationales et à renforcer la cyber-sécurité à l'ère du numérique.

Les participants aborderont également des questions relatives à la maîtrise par l'Etat de ses ressources

numériques, aux cadres juridiques et législatifs régissant ce domaine, ainsi qu'aux innovations technologiques influençant les notions de souveraineté nationale, a ajouté le Pr Barkat.

Le Colloque sera marqué par la participation du président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel, Samir Bourhil, qui animera une conférence sur le thème: "Souveraineté numérique et protection des données personnelles".

Parallèlement, un cycle de formation sur la sécurité des données et la cybersécurité sera organisé au profit des agents des institutions et administrations publiques des wilayas de Bechar et Béni-Abbès, a-t-on encore indiqué de même source.

Au total, une soixantaine de communications, exposés et conférences figurent au programme académique de ce rendez-vous international.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET  
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE  
TISSEMSILT  
N°: /96 /DEP/2025.  
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE 000138019003356.

### AVIS d'Apple d'Offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°: /2025

#### INTITULE D'OPERATION : Étude, suivi et réalisation collège Type (5/200R) à Khemisti

La Direction des équipements publics de la wilaya de Tissemsilt Lance un d'Apple d'Offre ouvert avec exigence de capacités minimales :

Pour : suivi pour la réalisation d'un collège Type (5/200R) à Khemisti

Ce cahier des charges s'adresse aux architectes agréés possédant (SPECIMEN 2025) ainsi qu'aux bureaux d'études publics répondant à l'article n°15 du décret législatif 94-07 du: 18/05/1994 relatif à la production architecturale. Présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes:

#### Capacité professionnelle:

- \* Pour les architectes agréés, justifier:
- \* De l'agrément de l'année en cours(Validé);
- Pour les bureaux d'études publics, justifier:
- Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création;
- Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009); ou registre électronique.

#### A. Capacité financière :

- Avoir cumulé un chiffre d'affaire d'un montant de 1 470 000,00 DA.
- \* En prenant en compte, les trois meilleurs chiffres d'affaires des cinq dernières années ou fourni par l'attestation d'activité au C20 signé par service fiscaux.

#### Capacités techniques:

##### \* Références professionnelles :

- Bureaux d'études agréés ayant élaboré au moins une de maîtrise d'œuvre (Suivi ou Étude et Suivi) pour un projet de catégorie « B » et plus, justifiée par une attestation de bonne Exécution délivrée par un maître d'ouvrage public. « Pour les projets de logements: «B» Équivalent 50 logements et plus »

##### \* Moyens humains:

Disposant d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :

- Un architecte justifiant d'une expérience minimale de (04) quatre ans.
- Un ingénieur en G.C. justifiant d'une expérience minimale de (03) trois ans.
- Un technicien supérieur ou Licencié dans les métiers du bâtiment, justifiant d'une expérience minimale de (02) deux ans.

\* La liste des moyens humains doit être justifiée par toute pièce dûment visée par les services de la CNAS, datant de moins de 03 mois valable lors de l'ouverture des plis.

\* Joindre les diplômes + le bulletin d'affiliation de chaque intervenant (délivré par les services de la CNAS)

Les Attestations de travail et les CV pour la justification des profils et l'ancienneté.

#### Moyens matériels :

\* Justifier de l'adresse professionnelle du siège à la wilaya de Tissemsilt du bureau de l'architecte, (acte de propriété, contrat de location,...etc.).

\* Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.\* Les offres seront accompagnées des pièces suivantes :

#### 1\*La première enveloppe représente le dossier de candidature:

1. Une déclaration de candidature dûment remplie et signée
2. Déclaration de probité dûment remplie et signée
3. Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant.

#### 2\*La Deuxième enveloppe représente l'offre technique:

1. Déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
2. Mémoires techniques justificatifs : il s'agit d'un document écrit, signé avec cachet du soumissionnaire, à remettre par le candidat soumissionnaire, dans lequel il sera précisé les informations suivantes :

- Présentation détaillée du candidat, numéro d'agrément, l'adresse du siège, N° Tel-Fax, ...etc.

- Méthodologie d'organisation et de gestion pour la prise en charge de la mission objet du présent appel d'offres.

Un listing des projets ayant fait l'objet d'étude et suivi par le candidat soumissionnaire.

3. Le programme et le règlement de l'appel d'offres du présent cahier des charges portant la mention manuscrite « lu et accepté » dûment signé.

#### 3\*La Troisième enveloppe représente l'offre financière:

- 1- La lettre de soumission remplie et signée
- 2- Le Cahier des prescriptions spéciales comportant:

Une proposition d'évaluation des honoraires (en TTC) pour les prestations suivantes :

La mission suivie, contrôle des travaux et présentation des propositions de règlement.

#### 3- Bordereau des prix unitaires.

4- Devis quantitatif estimatif.

- L'offre candidature, technique et financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée.

Celle-ci doit parvenir au service contractant au « **Dix (10) jours** » à compter de la date de première parution de l'avis dans la presse ou le BOMOP avant **13H30** Les offres seront déposées par pli porteur chez l'acquéreur à l'adresse ci-après: Direction des équipements publics à Tissemsilt, extension siège de la wilaya (05 Directions) Rue Frères Hamdi Siège De La Wilaya Tissemsilt.

Introduite dans une enveloppe extérieure cachetée anonyme ne portant que la mention suivante:

#### « D'Apple d'Offre ouvert avec exigence de capacités minimales » pour :

Projet: suivi pour la réalisation d'un collège Type (5/200R) à Khemisti  
« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. »

La date de dépôt des offres est fixée aux **dixième (10) jours** à partir de la date d'affichage de cette présente consultation. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres et sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à **14h00** de la clôture.

# Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

*Harry Potter et la Coupe de feu*



Alors que les feuilles mortuaires du parc de Poudlard se teintent de rouge sous l'effet des premiers frimas de l'automne, une excitation inhabituelle agite les couloirs de l'école de sorcellerie. Cette année, le légendaire Tournoi des Trois Sorciers refait son apparition, une compétition magique aussi périlleuse que prestigieuse, opposant les champions des trois plus grandes écoles européennes : Poudlard, Beauxbâtons et Durmstrang. Autour de la Coupe de Feu, artefact ancien aux flammes bleutées, élèves et professeurs se rassemblent, impatients de découvrir les noms des heureux élus.

*De Gaulle, le commencement*  
Épisode 1



Charles de Gaulle attend la guerre de 1914 sûr de lui et de sa nécessité. Jeune officier, il est blessé dès les premiers jours de combat à Dinant, en Belgique, en tentant d'arrêter l'armée allemande. Après des mois d'hôpital, il retrouve le front et les tranchées auxquelles nul soldat n'est préparé. En 1916, il participe à la défense de Verdun et disparaît. Donné pour mort, il reçoit à titre posthume la Légion d'honneur des mains de son supérieur, le général Philippe Pétain. Cette fiction documentaire évoque son parcours.

*Alex Hugo*  
Saison 10



Un couple d'Anglais et un randonneur sont froidement abattus dans un lieu isolé dominant la petite ville de Lusagne. Compte tenu de la nationalité des victimes, Brian Davies, inspecteur chevronné de la police britannique, se retrouve dépeché sur les lieux pour assister le commandant Alex Hugo dans son enquête. Si les deux hommes parviennent difficilement à concilier leurs méthodes d'investigation, ils vont peu à peu nouer une certaine complicité. Alors qu'ils peinent à identifier un suspect crédible, Alex et Brian finissent par découvrir une piste inattendue.

*On ira*



Dans un petit appartement parisien où les souvenirs s'accumulent entre les murs usés par le temps, Rudy (Pierre Lottin), auxiliaire de vie au grand cœur mais au parcours chaotique, vient d'essayer un nouveau revers. Licencié sans ménagement par le fils d'un vieil homme dont il s'occupait avec dévouement, il se retrouve une fois de plus confronté à la précarité et au sentiment d'avoir échoué. Pourtant, alors qu'il s'apprête à sombrer dans le découragement, un appel inattendu va tout changer. Au bout du fil, Marie (Hélène Vincent), une octogénaire au caractère bien trempé et à l'esprit toujours vif, lui lance un défi aussi urgent qu'inattendu : elle a besoin de lui, et sans attendre.

*La France a un incroyable talent*  
Saison 20



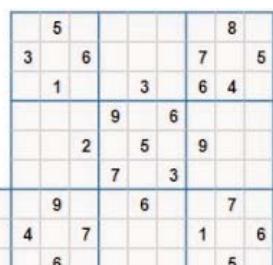
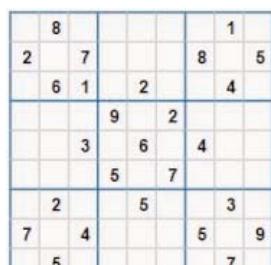
Pour cette cinquième soirée des auditions, c'est un pas de plus vers les quarts de finale qui va être effectué. A ce stade de l'aventure, plusieurs Golden Buzzers ont déjà été utilisés. Il n'en reste plus que deux à attribuer et fatidiquement la tension est à son comble. Cet épisode s'annonce riche en rebondissements avec des prestations inattendues, des instants d'émotion pure, mais aussi des surprises qui pourraient bien tout changer. Sur scène, rien n'est écrit d'avance. Eric Antoine, Marianne James, Sugar Sammy et Hélène Ségara sont plus que jamais à l'affût de nouveauté et d'audace.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku n°2854

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



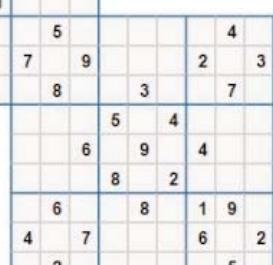
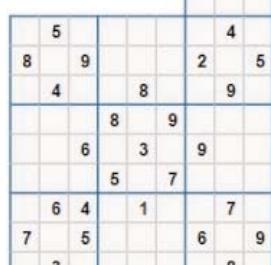
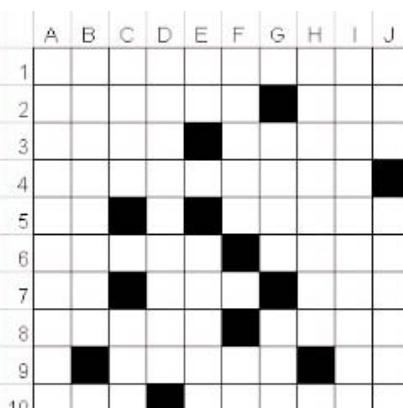
Horizontalement:

- 1 - Tavernier
- 2 - Chérir - Pointe de rose
- 3 - Vallées inondées - Mode antillaise
- 4 - Automatiquement
- 5 - Largeur de papier - Têtes d'affiche
- 6 - Farfadet - Risqu'a un oeil
- 7 - Délice de dalmatien - Meuble de repos - Poil de paupière
- 8 - Salaire sans valeur - Cycle
- 9 - Ventilai - Distance à Pékin
- 10 - Orient - Equiper

Verticalement:

- A - Tinte
- B - Grasse
- C - Echarpes de scène - Prétentieux
- D - Ancienne canaille
- E - Deuxième en gamme - Contester
- F - Marchas au hasard - Paresseux
- G - Partie de pièce - Bas
- H - Autorité
- I - Emberlificoté
- J - Roue à gorge - Coffre à salaisons

### Mots croisés n°2854



Zenneurs



## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1554*

## Solution

Mots Croisés n°2854

## Horizontalement

1 : Cabaretier - 2 : Adorer - NNE - 3 : Rias - Rasta  
4 : Ipsofacto - 5 : Lé - Stars - 6 : Lutin - Enta  
7 : Os - Lit - Cil - 8 : Nèfle - Vélo  
9 : Aérai - Li - 10 : Est - Ailier

## Verticalement

A : Carillonne - B : Adipeuse - C : Boas - Fat  
D : Arsouille - E : Ré - Niera - F : Erras - Aï  
G : Acte - Vil - H : Instance  
I : Entortillé - J : Béa - Saloir

## Grille géante n°1554

• P • D • V • E • R • M • A  
 • D E S O R I E N T A T I O N •  
 • D E S A S S O R T A T I O N •  
 • P A R A M E T R I C R E G I O N •  
 • G A G E R M I R O T G I N E  
 • N O C E C E P I N A I T T  
 • G • S A N I T E R E S U R O  
 • T I R • S T R E S S O R I S  
 • Q U I L A I E S O M I S  
 • J U I S L E E T A N I S  
 • E S S E P A R G N E R A S S  
 • O S S U N D L I E U E R A I S S A  
 • P E N D O S T E R A M E R I S S A  
 • R E L L I E R T A R I U M M I S S  
 • P L A N E T A R I U M M I S S  
 • G U E T T E R I S S U M E S S  
 • I R E S S O U R I S S U M E S S  
 • O S A S S F U S A I N O S T A Y E  
 • A I M L E S A I N S A P E T  
 • O N T E N T E E S S A I S P E T

## COMITÉ PARALYMPIQUE AFRICAIN

### L'Algérien Sid Ahmed Elasri élu président de la région Afrique du Nord

L'Algérie a consolidé sa présence au sein des instances sportives africaines avec l'élection de Sid Ahmed Elasri, président de la Fédération algérienne handisport (FAH), à la tête de la région Afrique du Nord du Comité paralympique africain (CPA), à l'issue des travaux du congrès et des assemblées générales ordinaires et électives de l'instance, tenus à Accra (Ghana) du 7 au 9 novembre.

La FAH a qualifié lundi sur sa page officielle sur les réseaux sociaux cette élection d'"étape charnière qui confirme le retour de l'Algérie à sa place naturelle au sein de l'espace paralympique africain, en tant qu'acteur majeur et partenaire stratégique dans le développement du sport pour personnes en situation de handicap".

Elle a souligné, en outre, que cette distinction "traduit la confiance accordée par les pays de la région à l'expérience et au leadership de l'Algérie, ainsi que son engagement dans la promotion d'une gouvernance sportive inclusive et solidaire à l'échelle africaine".

La fédération a, par ailleurs, salué le "soutien politique et institutionnel" du ministère des Sports, qui "réflète la volonté de l'Etat algérien à renforcer la présence des

compétences nationales au sein des instances africaines et internationales". Dans ses nouvelles fonctions, M. Elasri sera chargé de coordonner les activités entre les Comités paralympiques nationaux d'Afrique du Nord, de promouvoir les programmes régionaux de développement du sport paralympique et de représenter la région au sein des organes décisionnels du Comité paralympique africain. Crée en 1987, le CPA est l'organisme continental affilié au Comité international paralympique (IPC).

Il regroupe une cinquantaine de Comités nationaux africains et oeuvre à la promotion du sport paralympique, la formation des cadres et l'intégration des athlètes africains dans les compétitions internationales, notamment les Jeux paralympiques.

L'Afrique est divisée au sein du

CPA en cinq zones géographiques (Nord, Ouest, Est, Centre et Sud), chacune disposant d'une présidence régionale chargée de coordonner les actions et de développer les politiques locales.

L'élection de M. Elasri intervient dans un contexte de progression continue du handisport algérien, marquée par les performances remarquables des athlètes algériens aux Jeux paralympiques et aux compétitions africaines récentes. La Fédération algérienne handisport a réaffirmé, enfin, sa volonté de poursuivre la coopération avec le ministère des Sports ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux, afin de "promouvoir le sport paralympique, défendre les intérêts des athlètes et consolider la présence de l'Algérie au sein des instances africaines de décision".



## TENNIS - CLASSEMENT ATP

### L'Espagnol Alcaraz redevient N° 1 mondial devant Sinner

L'Espagnol Carlos Alcaraz est devenu le N.1 mondial lundi au lendemain du début du Masters de fin d'année à Turin qui déterminera qui de l'Espagnol ou de l'Italien Jannik Sinner terminera l'année au sommet de la hiérarchie ATP. Ni Sinner ni Alcaraz n'ont joué la semaine passée, mais à la même époque l'an dernier, Sinner avait survolé le Masters ATP. Les 1.500 points alors engrangés ont été déduits lundi ce qui l'a fait reculer derrière Alcaraz qui n'avait que peu de points à défendre puisqu'il avait perdu en phase de poules l'an dernier à Turin. Victorieux samedi à Athènes de son 101e titre sur le circuit, son 72e (record) sur dur, Novak Djokovic gagne une place (4e) pour se retrouver au pied du podium derrière Alexander Zverev (3e). Ben Shelton (5e) gagne lui aussi une place pour atteindre son meilleur classement mais sans avoir joué la semaine dernière. Il dépasse également Taylor Fritz (-2, 6e), victime lui aussi de la déduction de ses points des Finales ATP de l'an dernier.

#### Classement ATP au 10 novembre 2025 :

1. Carlos Alcaraz (ESP)	11.050 pts(+1)
2. Jannik Sinner (ITA)	10.000 (-1)
3. Alexander Zverev (GER)	4.960
4. Novak Djokovic (SRB)	4.830 (+1)
5. Ben Shelton (USA)	3.970 (+1)
6. Taylor Fritz (USA)	4.935 (-2)
7. Alex De Minaur (AUS)	3.935
8. Félix Auger-Aliassime (CAN)	3.845
9. Lorenzo Musetti (ITA)	3.840
10. Jack Draper (GBR)	2.990 (+1).

## HANDBALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS 2026 (MESSIEURS)

### Le tirage au sort le 14 novembre à Kigali (CAHB)



Le tirage au sort de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations de handball (CAN-2026, messieurs) se tiendra le vendredi 14 novembre à 14h00 algérienne, à l'Amahoro Stadium de Kigali, au Rwanda, pays hôte de la compétition, a annoncé lundi la Confédération

africaine de handball (CAHB). Cette cérémonie officielle marquera une étape importante dans la préparation de cette édition, prévue du 21 au 31 janvier 2026, et qui réunira les meilleures sélections du continent, selon l'instance africaine.

Les équipes qualifiées

ont été réparties en cinq niveaux, sur la base du classement continental. L'Algérie vice-championne d'Afrique en titre, a été placée de la première chapeau avec l'Egypte (tenant) et la Tunisie.

Les autres chapeaux sont composés du Cap-Vert, de Guinée et du Maroc (chapeau 2), l'Angola, le Cameroun et le

Gabon (chapeau 3), le Rwanda, le Bénin et le Kenya (chapeau 4) et enfin la Zambie et l'Ouganda (chapeau 5). Le tirage de Kigali, qui s'annonce comme un moment fort du handball africain, permettra de connaître la composition des groupes d'une compétition prometteuse où se mêleront ambition, talent et passion.

Le Championnat d'Afrique des nations 2026 servira également de tournoi qualificatif pour le Championnat du monde 2027 prévu en Allemagne du 13 au 31 janvier, un objectif pour les "Verts", décidés à retrouver leur rang parmi les grandes nations du handball africain.

Pour rappel, la sélection algérienne avait atteint la finale lors du dernier championnat d'Afrique disputé en 2024 au Caire, en s'inclinant face au pays hôte sur le score de (29-21).

## BASKET-BALL - NBA

### Décès de Lenny Wilkens, membre du Hall of Fame en tant que joueur et coach



Lenny Wilkens, membre du Hall of Fame de la NBA à la fois en tant que joueur et entraîneur, est décédé à l'âge de 88 ans, a annoncé dimanche soir sa famille. Ce meneur élégant a disputé 15 saisons en NBA, a été sélectionné neuf fois pour le All-Star et a terminé deux fois meilleur passeur. Il a été joueur-entraîneur pendant quatre saisons, trois avec les Seattle SuperSonics et une avec les Portland Trail Blazers, avant de se lancer dans une brillante carrière d'entraîneur à plein temps. Wilkens a mené les SuperSonics à leur seul titre NBA en 1979 et a également entraîné les Cleveland Cavaliers, les Atlanta Hawks, les To-

ronto Raptors et les New York Knicks au cours d'une carrière qui s'est étendue de 1969 à 2005. "Lenny Wilkens incarnait le meilleur de la NBA: joueur intronisé au Hall of Fame, entraîneur intronisé au Hall of Fame et l'un des ambassadeurs les plus respectés de ce sport", a salué le commissaire de la NBA Adam Silver dans un communiqué. "A tel point qu'il y a quatre ans, Lenny a reçu la distinction unique d'être nommé parmi les 75 meilleurs joueurs et les 15 meilleurs entraîneurs de tous les temps de la ligue", a-t-il rappelé. Entraîneur assistant de la Dream Team américaine sacrée aux JO de Barcelone en 1992, Wilkens a ensuite

mené en tant que coach principal une escouade comprenant Shaquille O'Neal, Hakeem Olajuwon, Charles Barley et David Robinson à l'or olympique en 1996 à Atlanta. Ses 2.487 matchs en tant que coach constituent un record en NBA et ses 1.332 victoires le placent en troisième position derrière Gregg Popovich et Don Nelson. Entré au Hall of Fame, le temple de la renommée de la NBA, en tant que joueur en 1989, il y est ensuite entré en 1998 en tant qu'entraîneur, rejoignant ainsi John Wooden, Bill Sharman, Tom Heinsohn et Bill Russell, les seuls autres à partager cette double distinction.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS - ANALYSE DE LA 11<sup>ÈME</sup> JOURNÉE

### Le MCA leader, le CSC relance la bataille pour le podium

La 11<sup>ème</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis a offert un week-end riche en enseignements, bouleversant quelque peu la hiérarchie et mettant en évidence les dynamiques actuelles des clubs algériens.

Entre confirmation des leaders, surprises et courses au maintien, cette journée a été déterminante dans l'équilibre du championnat.

Le MC Alger, double champion d'Algérie, a repris la tête du classement après sa victoire serrée sur la pelouse du MC El-Bayadh (1-0).

Malgré l'absence de trois titulaires, dont le gardien international Alexis Guendouz, les Algérois ont su faire la différence dans le dernier quart d'heure grâce à un tir opportun de Tabti (75e).

Ce succès constitue le septième consécutif pour le MCA, et prolonge sa série d'invincibilité à 21 matchs toutes compétitions confondues, entamée la saison dernière.

Avec 22 points au compteur et trois matchs en retard, le club algérois confirme sa régularité et sa capacité à gérer les absences de cadres.

En revanche, le MC El-Bayadh poursuit sa spirale négative, enchaînant cinq défaites consécutives et ne totalisant que 3 points, ce qui complique sérieusement sa lutte pour le maintien.

Parallèlement, le CS Constantine a marqué les esprits en battant la JS Kabylie (1-0) au stade Chahid « Hammouï ».

Les Constantinois, réduits à dix dès la 40<sup>e</sup> minute après

l'expulsion d'Oussama Meddah, ont montré une organisation et une résilience exemplaires.

Le néo-international A', Nassim L'ghoul, a inscrit le but de la victoire à la 63<sup>e</sup> minute, offrant trois points précieux à son équipe. Ce succès permet au CSC de remonter à la 6<sup>e</sup> place, aux côtés de la JSK, et relance ses ambitions pour les places européennes, d'autant plus que le club dispose encore de deux matchs en retard.

Pour la JSK, c'est une première depuis neuf matchs toutes compétitions confondues que le club encaisse un revers, mettant fin à une série qui semblait prometteuse pour la lutte en haut du classement. Le Paradou AC a, de son côté, confirmé son réveil en s'imposant face à la JS Saoura (2-1).

Les Algérois ont rapidement pris l'avantage grâce à Ramadaoui (2e minute), avant que Kermiche ne double la mise (39e).

La réduction du score par Bentaleb (55e) n'a pas suffi pour inverser le cours du match. Avec cette troisième victoire consécutive, le PAC s'éloigne de la zone de relégation et affirme son retour dans la course au maintien.

Dans la même dynamique, l'ES Ben Aknoun a remporté



un succès crucial sur le terrain de l'ASO Chlef (2-1). Les réalisations de Lakhech (26e) et Ouakali (90e+6) ont permis aux joueurs de Mounir Zeghdoud de relancer leur saison, tandis que l'ASO concède trois défaites consécutives, frôlant la zone rouge.

Avec 16 points et un match en retard, l'ESBA se positionne comme un prétendant sérieux aux premières places, illustrant la compétitivité croissante du championnat.

Le MC Oran poursuit sa série ascendante avec une quatrième victoire consécutive sur le promu MB Rouissat (3-1), confortant sa place parmi les leaders potentiels.

À l'inverse, le MB Rouissat

reste en difficulté, enchaînant cinq matchs sans victoire et glissant à la 9<sup>e</sup> position.

Le derby de la capitale entre le CR Belouizdad et l'USM Alger, toutes deux engagées en Coupe de la Confédération, s'est soldé par un score nul (0-0).

Un résultat qui témoigne de la densité défensive et de l'importance stratégique accordée à la gestion de l'effectif dans un calendrier chargé.

Pendant ce temps, l'USM Khencela a renoué avec le succès face à l'ES Mostaganem (1-0), grâce au Camerounais Frank Etouga (15e), mettant fin à une série de trois défaites consécutives.

Enfin, l'ES Sétif n'a pu

confirmer son réveil et a concédé un nul à domicile contre l'Olympique Akbou (1-1), un résultat favorable aux visiteurs qui profitent de ce partage pour renforcer leur position.

Cette 11<sup>ème</sup> journée a donc mis en lumière les séries d'invincibilité, les rivalités historiques et les enjeux du classement, tout en révélant la profondeur et la compétitivité du championnat algérien.

Entre leaders, prétendants aux places européennes et clubs en lutte pour le maintien, la Ligue 1 Mobilis promet encore des rebondissements spectaculaires dans les semaines à venir.

RS

## LIGUE 2 (10<sup>ÈME</sup> JOURNÉE)

### Deux chocs à l'Ouest, tâche aisée pour l'USB à l'Est

La 10<sup>ème</sup> journée du championnat de Ligue 2 de football amateur, prévoit mardi deux affiches dans le groupe Centre-Ouest entre, respectivement, le leader le CR Témouchent et son poursuivant immédiat, la JS El-Biar, ainsi que le "big" derby d'Alger, entre le RC Kouba et le NA Hussein Dey, alors que dans le groupe Centre-Est, le leader, l'US Biskra évolue à domicile face à l'USM Annaba.

#### Centre-Ouest : duel direct entre le leader et son dauphin

Au Centre-Ouest, la 10<sup>ème</sup> journée offre deux alléchantes empoignades mettant aux prises le leader, le CR Témouchent (20 pts) qui accueille son poursuivant direct, la JS El-Biar (19 pts) dans un match à "six points". Le CRT, bénéficiant de l'avantage du terrain et du public, entend exploiter pleinement cet avantage afin de prendre une avance de quatre points au classement général. Les "El-Biarrois", renforcés lors du mercato

par les expérimentés Yahia-Chérif (40 ans) et Abdat (39 ans), veulent réaliser une excellente opération comptable loin de leurs bases. L'autre dauphin, l'ASM Oran (19 pts) pourrait ravir le fauteuil tant désiré, en cas de match nul à Témouchent. Les Oranais rendent visite au GC Mascara (16e et dernier avec 4 pts) dans une rencontre largement à la portée des Asémistes coachés par l'ex-buteur Noureddine Deham.

Cette journée sera également dominée par le derby d'Alger, prévu à Kouba, entre le RCK (4e - 17 pts) et le NA Hussein Dey (5e - 16 pts) dans un duel classique qui promet beaucoup. Indépendamment de son caractère "derby", la défaite de l'un ou de l'autre club pourrait être fatale pour l'objectif principal, d'autant plus que les deux "équipes" viennent ouvertement l'accès parmi l'élite. Les autres rencontres au programme de la journée intéressent les équipes du milieu et du bas du tableau. L'USM Harrach (6e

- 15 pts), revenu en force ces derniers temps, espère glaner un 3<sup>e</sup> succès de rang en accueillant le RC Arbaa (14e - 4 pts), tout comme l'ESM Koléa (7e - 14 pts) qui affrontera l'US Béchar-Djedid (14e - 4 pts), alors que le promu CRB Adrar (11e - 12 pts) tentera de battre le WA Tlemcen (8e - 14 pts), en panne sèche depuis 4 journées. Le MC Saida (12e - 9 pts) aura, pour sa part, à livrer un match à caractère local face à la JSM Tiaret (9e - 13 pts) battue lors de ses deux dernières sorties.

#### Centre-Est : l'USB pour rester en tête, le CAB et l'USC à l'affût

Le leader du groupe Centre-Est, l'US Biskra (21 pts), auteur d'un succès à l'AS Khroub (1-0), aura l'opportunité de consolider sa position en tête, en recevant l'USM Annaba (6e - 16 pts), mal à l'aise loin de ses bases. Ses deux suivants, en l'occurrence le CA Batna (2e - 19 pts) et l'US Chaouia (3e - 18 pts), auront une tâche diamétralement opposée. Les

"Cabistes" évolueront à domicile devant le NC Magra (8e - 14 pts), tandis que l'USC se déplacera à Beni-Thour (11e - 10 pts), club vaincu à domicile. Derrière ce trio de tête, le MO Béjaïa (5e - 16 pts), battu lors des deux dernières journées, tâchera de renouer avec la victoire devant son hôte le NRB Teleghma (4e - 17 pts) qui sera un adversaire coriace pour les "Bougiotes".

Les autres rencontres de cette 10<sup>ème</sup> journée verront la JSD Jijel (7e - 15 pts) affronter à domicile l'ES Beni Oulbane (12e - 9 pts) avec le net désir de se rapprocher du Top-5, surtout que ce dernier n'a plus gagné depuis la 5<sup>e</sup> journée. Le MO Constantine (9e - 11 pts) jouera à domicile face aux "Coquelinots" de la JS Bordj Menaiel (10e - 9 pts), alors que le quatuor du bas de tableau sera en confrontation directe, à savoir HB Chelghoum-Laid - MSP Batna d'une part et IB Khemis El-Khechna - AS Khroub d'autre part, où la défaite est quasiment interdite, en particulier pour les clubs jouant à domicile.

## LIGUE 1 MOBILIS (11<sup>ÈME</sup> JOURNÉE)

### Les résultats complets et classement

Les résultats complets et classement, à l'issue des matchs de la 11<sup>ème</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, joués samedi et dimanche :

#### Dimanche 9 novembre 2025 :

MC El-Bayadh - MC Alger	0-1
ASO Chlef - ES Ben Aknoun	1-2
CS Constantine - JS Kabylie	1-0
JS Saoura - Paradou AC	1-2

#### Samedi 8 novembre 2025 :

CR Belouizdad - USM Alger	0-0
USM Khencela - ES Mostaganem	1-0
MB Rouissat - MC Oran	1-3
ES Sétif - Olympique Akbou	1-1

#### Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	22	8
2). MC Oran	20	11
3). Olympique Akbou	18	11
4). ES Ben Aknoun	16	10
5). JS Saoura	16	11
6). JS Kabylie	15	9
7). CS Constantine	15	11
8). CR Belouizdad	14	9
9). USM Alger	14	11
10). USM Khencela	14	11
11). MB Rouissat	13	10
12). ES Sétif	11	10
13). ASO Chlef	10	11
14). Paradou AC	10	11
15). ES Mostaganem	8	11
16). MC El Bayadh	3	11

APS

## COUPE ARABE FIFA-2025 (PRÉPARATION)

### Les « Verts » s'envolent pour le Caire

La sélection nationale A de football s'est envolée lundi après-midi pour le Caire, en vue de la double confrontation amicale face à l'Egypte, les 14 et 17 novembre, dans le cadre de la préparation de la Coupe arabe Fifa 2025 (1er-18 décembre au Qatar).

Le coach national Madjid Bougherra a retenu 27 joueurs, dont le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale A, Islam Slimani (CFR Cluj/Roumanie) et le meneur de jeu de la JS Kabylie, Ryad Boudebouz. Ce dernier, âgé de 35 ans, signe son retour en sélection après sept ans d'absence.

Le premier rendez-vous du champion arabe en titre face aux "Pharaons" locaux se jouera vendredi au stade Al-Salam au Caire (14h00), alors que le second test aura lieu lundi prochain au même stade (16h00). Pour rappel, la sélection algé-

rienne (tenante du titre) est qualifiée directement pour la phase finale de la prochaine Coupe arabe Fifa 2025.

À Qatar, la sélection algérienne jouera dans le groupe D aux côtés de l'Irak, ainsi que des vainqueurs des barrages Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan, prévus le 26 novembre.

À l'issue de la phase de poules de la Coupe arabe, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour la phase à élimination directe, qui comprendra des quarts de finale, demi-finales et finale.



## LIGUE 2

### La LNFA honore les joueurs du mois d'octobre



La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a poursuivi son initiative visant à encourager la performance et l'excellence individuelle, en distinguant les meilleurs joueurs du mois d'octobre dans le Championnat de Ligue 2, pour les deux groupes Centre-Ouest et Centre-Est, a indiqué l'instance sur son site officiel. Dans la poule Centre-Ouest, Ahmed Ghennam (CR Témouchent) a été désigné meilleur joueur seniors grâce à ses prestations régulières et son influence sur le jeu de son équipe, qui occupe la tête du classement avec 20 points.

Le prix du meilleur joueur U23 est revenu à Saïf-Eddine Belhamel (RC Kouba), récompensé pour son rendement au cours du mois écoulé. Dans la poule Centre-Est, Hichem Okbi (CA Batna) a été élu meilleur joueur seniors après ses performances convaincantes qui ont largement contribué aux bons résultats de son club, deuxième du classement à deux longueurs du leader l'US Biskra.

Enfin, le trophée du meilleur joueur U23 a été attribué à Souleymane Konaté (US Chaoa) pour son niveau de jeu constant et ses prestations de qualité.

La 10e journée du championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue mardi, prévoit deux affiches dans le groupe Centre-Ouest entre, respectivement, le leader le CR Témouchent et son poursuivant immédiat, la JS El-Biar, ainsi que le "grand" derby d'Alger, entre le RC Kouba et le NA Hussein Dey, alors que dans le groupe Centre-Est, le leader, l'US Biskra évolue à domicile face à l'US Annaba.

APS

## CAN-2025 (PRÉPARATION)

### La sélection algérienne à pied d'œuvre à Djeddah



La sélection nationale de football est arrivée dimanche soir à Djeddah, en vue des deux matchs amicaux, prévus face au Zimbabwe et l'Arabie saoudite, respectivement les 13 et 18 novembre, au stade du Roi Abdallah, dans le cadre de la préparation de la CAN-2025 (21 décembre-18 janvier 2026), a indiqué

la Fédération algérienne (FAF). Les Verts ont été accueillis à l'aéroport international de Djeddah par le Consul Général d'Algérie à Djeddah, M. Mohamed Alem, accompagné de plusieurs membres du consulat.

Seule une partie du groupe a effectué ce déplacement. Il s'agit des

joueurs ayant évolué vendredi et samedi avec leurs clubs. Le reste de l'effectif est attendu ce lundi, précise la même source. Les coéquipiers de Kebbal ont ensuite rejoint leur hôtel pour récupérer du voyage.

La première séance d'entraînement est programmée lundi soir. En prévision de ces deux rencontres amicales, le coach national Vladimir Petkovic a retenu 27 joueurs, dont deux nouvelles têtes: le jeune défenseur du Borussia Dortmund (Allemagne), Elias Benkara (18 ans), et le milieu de terrain Yacine Titraoui (SC Charleroi/ Belgique).

Le défenseur du Borussia Dortmund, Ramy Bensebaini, a déclaré forfait en raison de douleurs lombaires. Pour rappel, les "Vert" restent sur une qualification pour la phase finale de la Coupe du monde 2026, en réalisant deux victoires: face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1), comptant pour les dernières journées des qualifications.

## CAN 2025

### Le sélectionneur de l'Ouganda Paul Put prolonge jusqu'en 2028

La Fédération ougandaise de football (FUFA) a prolongé le contrat du sélectionneur de l'équipe nationale masculine, le belge Paul Put, jusqu'en 2028, a-t-elle annoncé dans un communiqué publié sur son site officiel. Cette prolongation met fin aux rumeurs concernant un éventuel départ du technicien belge, affirme la même source. "Nous avons constaté beaucoup d'anxiété dans certains secteurs du public ces derniers temps, avec des rumeurs et des spéculations concernant le sélectionneur de l'équipe nationale", a déclaré le directeur général de la FUFA, Edgar Watson. "Je suis ici, heureux d'annoncer que la FUFA est

parvenue à un accord avec l'entraîneur Paul Put pour un nouveau contrat en tant que sélectionneur des Cranes pour les deux ans et demi à venir, avec effet immédiat", a-t-il ajouté lors de l'annonce de la prolongation. Paul Put avait pris les rênes des Cranes en novembre 2023 et a conduit l'équipe à la qualification pour la Coupe d'Afrique des Na-

tions (CAN) 2025, terminant deuxième du groupe K derrière l'Afrique du Sud. Les Cranes ont remporté quatre matchs, concédé une défaite et fait un match nul lors de leurs six rencontres qualificatives.

En qualification de la Coupe du Monde 2026, l'Ouganda avait terminé deuxième du groupe G loin derrière l'Algérie.

Les Cranes ont récolté 18 points grâce à six victoires et quatre défaites dont deux face à l'Algérie, au cours de leur campagne, distancés par les Verts avec 25 points. Le premier vice-président de la FUFA, Justus Mugisha, a déclaré que cette décision de maintenir Put à son poste témoigne de la confiance continue dans la direction qui prend la fédération.

Paul Put poursuivra la préparation de la CAN 2025, prévue du 21 décembre au 18 janvier, avant de tourner son attention vers la CAN 2027, que l'Ouganda co-organisera avec le Kenya et la Tanzanie. À la CAN 2025, l'Ouganda évoluera dans le groupe C avec le Nigeria, la Tunisie, et la Tanzanie.





## REAL MADRID COURTOIS REJOINT AUSSI L'INFIRMERIE

Après Federico Valverde, c'est au tour de Thibaut Courtois (33 ans, 16 matches toutes compétitions cette saison) de déclarer forfait pour les matches de sa sélection. Le Real Madrid a annoncé ce lundi que son gardien souffrait "d'une blessure au muscle adducteur long de la jambe droite, confirmée à la suite d'examens médicaux réalisés dans la journée".

L'international belge devrait être indisponible pour deux semaines. Il manquera les deux prochains matchs de la Belgique face au Kazakhstan (15 novembre) et au Liechtenstein (18 novembre) dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

### LÉSION À UNE CUISSÉ POUR VALVERDE

Petit coup d'arrêt pour Federico Valverde (27 ans, 12 matchs en Liga cette saison). Touché musculairement contre le Rayo Vallecano (0-0) dimanche en Liga, le milieu polyvalent du Real Madrid ne pourra pas rejoindre la sélection uruguayenne pour cette trêve internationale. "Suite aux examens réalisés aujourd'hui par le service médical du Real Madrid sur notre joueur Federico Valverde, une lésion du muscle semi-membraneux de la jambe droite a été diagnostiquée. Son évolution sera suivie de près", précise un communiqué des Merengue.

Valverde devrait être absent une dizaine de jours. Il pourrait revenir pour le déplacement du Real à Elche, le 23 novembre.



## ATLETICO GALLAGHER DANS LE VISEUR DE MAN UTD

A la recherche d'un milieu de terrain pour le prochain mercato hivernal, Manchester United cible toujours le joueur de l'Atletico Madrid, Conor Gallagher (25 ans, 16 apparitions et 2 buts toutes compétitions cette saison). D'après la presse britannique, le club mancunien pourrait tenter, comme l'été dernier, d'obtenir un prêt de l'international anglais en janvier.

À la fin du mercato estival, l'Atletico avait refusé de prêter Gallagher aux Red Devils. Mais l'ancien joueur de Chelsea est rarement titularisé par Diego Simeone depuis le début de la saison et MU pense avoir plus de chances dans ce dossier cet hiver.

## BARCELONE MESSI EN VISITE AU CAMP NOU

Désormais installé de l'autre côté de l'Atlantique, où il évolue à l'Inter Miami, Lionel Messi (38 ans) est revenu en Europe pour effectuer une visite du nouveau Camp Nou à Barcelone. Sur son compte Instagram, la star argentine a partagé des photos de sa venue dans l'enceinte de ses anciens exploits, en exprimant le désir d'y revenir un jour.

"Je suis retourné dans un endroit qui me manque profondément. Un endroit où j'ai été immensément heureux, où vous m'avez fait me sentir mille fois comme l'homme le plus heureux du monde. J'espère qu'un jour je pourrai revenir, et pas seulement pour faire mes adieux en tant que joueur, comme je n'ai jamais pu le faire...", a écrit la Pulga, en référence à son départ forcé à l'été 2021.

## MAN CITY LE TRÈS JOLI BILAN DE GUARDIOLA

Lors du choc contre Liverpool (3-0) dimanche en Premier League, l'entraîneur de Manchester City Pep Guardiola a dirigé le 1 000e match officiel de sa carrière (42 avec le FC Barcelone B, 247 avec le Barça, 161 avec le Bayern Munich, 550 avec Manchester City). Son bilan est impressionnant : il en a remporté 716, pour seulement 156 nuls et 128 défaites ; puis ses équipes ont marqué 2 445 buts au total, et en ont encaissé 813. L'Espagnol, troisième entraîneur le plus capé de l'histoire de la Ligue des Champions derrière Sir Alex Ferguson et Carlo Ancelotti, compte 40 titres à son palmarès, dont 3 C1, 12 championnats nationaux et 10 coupes nationales. Et on peut penser qu'à 54 ans, Guardiola est loin d'avoir fini d'écrire sa légende.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général  
**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : <http://www.dknews.dz>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /  
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## L'ALGÉRIE CÉLÈBRE LA JEUNESSE CRÉATIVE

### Un premier Forum international des jeunes créateurs au Théâtre national algérien

Sous le haut patronage du ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit et du ministère de la Culture et des Arts, et la société civile culturelle s'unit pour rendre hommage à la jeunesse et à la mémoire à travers le premier Forum international des jeunes créateurs, un événement d'envergure organisé par l'Association El Kalima pour la culture et les médias.

Cette manifestation inédite, qui a ouvert ces portes ce lundi dernier au Théâtre national algérien (TNA), une célébration vivante de l'imagination, du talent et de la mémoire collective.

Rassemblant plus de quarante jeunes talents venus d'Algérie et de plusieurs pays amis et frères « notamment le Yémen, l'Egypte, la Jordanie, la Syrie, la Libye, la Tunisie, le Sahara occidental et l'Espagne », le forum se distingue par sa dimension internationale et sa volonté de bâtir des ponts entre les générations et les cultures.

La délégation algérienne, quant à elle, brille par sa diversité.

Des créateurs venus de toutes les régions du pays « Alger, Sétif, Oran, Tiaret, Constantine, Skikda, Tébessa, Médéa, Annaba, Ghardaïa, Laghouat, Ouargla, El Oued, Mostaganem, Béjaïa, Guelma, Biskra, Jijel, Saïda, Boudmerdès, El M'sila, Relizane, Ouled Djellal et d'autres encore » se joignent à l'événement, aux côtés de deux poètes algériens résidant respectivement au Qatar et en Grande-Bretagne.

Cette mosaïque de voix créatives témoigne de la



vitalité culturelle du pays et de son ouverture sur le monde.

Le programme, riche et éclectique, illustre parfaitement la dynamique créative qui anime la jeunesse algérienne.

Deux « Master Class » sont au cœur de l'événement : l'une consacrée à l'art d'écrire la nouvelle journalistique, l'autre à la conception d'affiches de festivals cinématographiques. Ces ateliers permettront aux jeunes participants de dialoguer avec des professionnels, d'affiner leurs techniques et de s'inspirer des expériences d'autrui.

Parallèlement, des conférences et interven-

tions intellectuelles exploreront le triptyque « jeunesse, créativité et mémoire », soulignant le rôle des nouvelles générations dans la transmission du patrimoine et la construction du futur culturel algérien.

Des lectures littéraires, récitals poétiques, projections cinématographiques et concerts musicaux viendront ponctuer ces deux journées, dans une atmosphère festive et profondément humaine.

Une exposition d'arts plastiques viendra compléter le tableau, offrant une immersion dans les couleurs et les formes de

la création contemporaine. L'un des moments les plus émouvants de cette première édition a été sans doute la cérémonie de distinction dédiée au journaliste palestinien Wisam Abou Zaid, correspondant de la télévision palestinienne à Gaza.

Ce dernier sera honoré pour son courage, sa ténacité et son engagement professionnel et humain au cœur de l'adversité.

Ce geste symbolique fait écho au slogan du forum : « Nos créations préservent la mémoire », un message fort qui lie la résistance culturelle à la mémoire collective des peuples. Ouvert au grand public, le forum se déroulera les 10 et 11 novembre de 10h à 18h au Théâtre national algérien à Alger.

À travers cet événement, l'Algérie affirme une fois de plus sa position de terre d'accueil, de dialogue et de créativité, où les jeunes esprits peuvent s'épanouir et contribuer à écrire les nouvelles pages de la mémoire universelle.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour célébrer l'art, la jeunesse et la mémoire vivante d'un peuple en marche vers l'avenir.

R.C

## CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA JUSTICE

### Le ministre Lotfi Boudjemaï au Caire pour défendre la vision juridique de l'Algérie dans le monde arabe

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux et vice-président du Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Justice, M. Lotfi Boudjemaï, participera au Caire à la 41e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, un rendez-vous de haut niveau consacré à l'harmonisation des législations arabes et à la coopération judiciaire régionale.

Avant cette session plénière, le ministre prendra part à la 75e réunion du Bureau exécutif du Conseil, où seront débattus quatorze points majeurs, dont la lutte contre le ter-

rorisme, le blanchiment d'argent et la protection des données personnelles.

L'Algérie, fidèle à son rôle moteur dans la diplomatie juridique arabe, présentera plusieurs propositions, notamment la Convention arabe sur la protection des données personnelles et la loi type sur la protection des enfants contre le recrutement dans les conflits armés.

Ces initiatives traduisent la vision humaniste et progressiste de l'Algérie, soucieuse d'ancrer la coopération arabe dans des cadres juridiques modernes et protecteurs

## BENJAMIN STORA APPELLE LA FRANCE À RECONNAÎTRE OFFICIELLEMENT SES CRIMES COLONIAUX EN ALGÉRIE

### Un plaidoyer pour la vérité et la mémoire

L'historien français Benjamin Stora, figure emblématique du dialogue mémoriel entre la France et l'Algérie, a une nouvelle fois plaidé, dimanche soir, pour une reconnaissance claire et officielle par la France de ses crimes coloniaux commis en Algérie.

Invité sur la chaîne algérienne Al24news, l'auteur du célèbre rapport sur la mémoire de la colonisation a livré un discours fort, empreint de lucidité et de responsabilité historique.

Selon lui, les 132 années d'occupation française ont été marquées par des spoliations, des massacres et des exactions d'une ampleur telle qu'elles constituent des crimes contre l'humanité. « Cette histoire douloureuse reste largement absente des manuels scolaires français », a-t-il déploré, soulignant la nécessité de « reconstruire une mémoire partagée, fondée sur la vérité et la reconnaissance des faits ».

M. Stora a salué l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a instauré une Commission mixte algéro-française sur l'Histoire et la Mémoire, estimant que cette démarche ouvre la voie à un travail conjoint, apaisé et scientifique.

Pour l'historien, seule une approche sincère et dépolitisée de l'histoire permettra de dépasser les blessures du passé et de bâtir une relation équilibrée entre les deux nations.

R.N.

Victime d'attaques répétées de la part de l'extrême droite française et de certains nostalgiques de « l'Algérie française », Benjamin Stora demeure fidèle à son engagement : défendre une histoire objective, affranchie des tabous et des manipulations idéologiques.

Il a rappelé que les archives demeurent un enjeu crucial dans ce processus, appelant à leur ouverture totale pour permettre aux chercheurs des deux pays d'accéder librement à la vérité historique.

« Il faut que la France reconnaîsse, sans ambiguïté, les crimes de la colonisation. Ce n'est pas un acte de culpabilité, mais un devoir de mémoire et de justice », a-t-il affirmé avec conviction.

Cette reconnaissance, selon lui, serait une étape essentielle pour la réconciliation des mémoires et la construction de nouveaux ponts entre les deux rives de la Méditerranée.

En évoquant les drames du passé, Benjamin Stora a rappelé que la mémoire n'est pas un fardeau mais une passerelle vers l'avenir.

En ouvrant ce débat courageux, il invite la société française à regarder son histoire en face, tandis que l'Algérie, forte de son indépendance et de sa dignité retrouvée, continue de défendre la vérité historique et la justice mémorielle avec sérénité et respect.

R.N.

## ÉDITORIAL DK NEWS DU JOUR

### Le PLF 2026 : Une vision présidentielle pour une Algérie forte, prospère et solidaire

Le PLF 2026 s'inscrit dans la continuité de la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour une Algérie moderne, équitable et économiquement souveraine.

Ce texte budgétaire, porteur d'ambition et de révolution, traduit une orientation claire : bâtir une économie nationale solide, fondée sur la production, l'innovation et la justice sociale.

Sous l'impulsion du président Tebboune, le gouvernement a élaboré une loi financière qui met en avant la croissance durable, la diversification économique et la protection du citoyen.

L'objectif est de consolider les acquis des dernières années tout en préparant le pays à relever les défis d'un monde en mutation rapide.

Le PLF 2026 devient ainsi un instru-

ment de continuité et de renouveau, au service du développement global et équilibré de la nation.

Le président de la République a, à plusieurs reprises, souligné que la véritable richesse de l'Algérie réside dans ses enfants, ses compétences et son potentiel productif.

Cette conviction se reflète dans la nouvelle politique budgétaire, qui priviliege les investissements productifs, l'encouragement de l'entrepreneuriat et le soutien aux jeunes porteurs de projets.

Le texte met l'accent sur la création de valeur ajoutée, la promotion des exportations hors hydrocarbures et l'accompagnement des startups comme moteur d'une économie diversifiée. Dans le même esprit, Le PLF 2026 poursuit la politique de développement territorial voulue par le président Tebboune. Des dispositifs spécifiques

sont prévus pour stimuler l'investissement dans les Hauts Plateaux, le Sud et les zones rurales, afin d'assurer un développement équilibré et inclusif. Cette approche, fondée sur l'équité régionale, traduit la volonté présidentielle d'offrir les mêmes chances de prospérité à tous les citoyens, où qu'ils se trouvent.

Sur le plan social, la dimension humaine demeure au cœur des priorités.

Le chef de l'État a tenu à ce que le PLF 2026 protège le pouvoir d'achat, soutienne les familles à revenus modestes et renforce les secteurs de l'éducation, de la santé, du logement et de l'emploi.

Ces choix illustrent une politique sociale active, fidèle aux principes de justice et de solidarité qui constituent les fondements de la nouvelle Algérie. La modernisation de la gouvernance publique, la

transparence fiscale et la digitalisation des services complètent cette dynamique de réforme.

Ces orientations traduisent la volonté du président Tebboune d'instaurer une administration efficace, proche du citoyen et favorable à l'investissement. En définitive, Le PLF 2026 n'est pas un simple document budgétaire : elle est l'expression d'une vision présidentielle lucide et ambitieuse.

Celle d'une Algérie confiante en son avenir, qui mise sur ses potentialités humaines et économiques pour bâtir un modèle de développement durable, solidaire et souverain. Sous la direction du président Abdelmadjid Tebboune, le pays avance résolument vers une nouvelle ère de prospérité et de stabilité.

RÉDACTION